

LES ESTAMPILLES
SAVOYARDES
SUR BRIQUES,
TUILES ET
TUBULURES ANTIQUES

JEAN-CLAUDE BÉAL
CAROLINE CHAMOIX
ANNE SCHMITT

Jean-Claude Béal,
Université Lumière - Lyon 2, UMR 5138 - ArAr, MOM

Caroline Chamoux,
chargée de mission au Musée de l'Arles antique

Anne Schmitt,
directeur de recherches au CNRS, UMR 5138 - ArAr, MOM.

Fr. Notter-Truxa (MOM) a apporté son concours à la réalisation de l'illustration.

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Jean-Claude Béal, Caroline Chamoux,
Anne Schmitt, « Les estampilles
savoyardes sur briques, tuiles et
tubulures antiques ».
Les Dossiers du Musée Savoisien :
Revue numérique [en ligne], 5-2019.
URL : [http://www.musee-savoisien.fr/
8754-05-2019.htm](http://www.musee-savoisien.fr/8754-05-2019.htm)

Cet article a été l'objet d'une communication aux
Journées nationales de l'archéologie 2017
(Novalaise, Base départementale d'aviron,
lundi 19 juin 2017).

RÉSUMÉ

L'étude des 28 marques sur tuiles, briques et tubulures antiques trouvées dans les départements savoyards montre qu'on peut y distinguer des marques à diffusion très locale et d'autres régionales, connues aussi à Lyon et dans la vallée du Rhône. Les premières font connaître des producteurs porteurs de *tria nomina*, affranchis ou citoyens romains, et dans un cas peut-être un groupe social. L'étude des secondes remet en question l'hypothèse d'une circulation des objets à longue distance, et l'analyse chimique des pâtes, conduite ici sur la marque CLARIANA sur tubulures, permet de constater que la firme, décentralisée sans doute grâce à des contrats de *locatio*, avait une activité de production dans les départements savoyards.

MOTS-CLÉS

ATELIER

BRIQUE

CLARIANUS

ESTAMPILLE

GALLO-ROMAIN

SAVOIE

TUBULURE

TUILE

ABRÉVIATIONS

AE : Année épigraphique.

CIL : Corpus des Inscriptions Latines.

hdl. : hauteur des lettres.

ILGN : *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*.

ILN : *Inscriptions latines de la Narbonnaise*.

MOM : Maison de l'Orient et de la Méditerranée
Jean-Pouilloux.

SAVL : Service Archéologique de la Ville de Lyon.

SDAHS : Service départemental d'Archéologie de
Haute-Savoie.

SRA : Service Régional de l'Archéologie.

UMR : Unité Mixte de Recherches.

INTRODUCTION

Nous avons engagé à partir de 2008¹ un projet de collecte et d'étude des estampilles sur les terres cuites architecturales antiques de la région Rhône-Alpes, visant, au-delà du nécessaire inventaire, à réfléchir aux conditions de la circulation et plus encore de la production de ces objets. Pour ce faire, nous avons associé les dépouillements bibliographiques (en essayant de remonter pour chaque objet aux mentions les plus anciennes), la recherche et la description des objets conservés dans les musées, dépôts et collections privées et l'étude archéométrique des pâtes dans lesquelles ils sont faits. L'établissement critique du texte des marques inscrites et leur description, habituels en épigraphie, comme l'identification de leur support, nous paraissent essentiels pour dépasser la carte de répartition d'une marque, laquelle est, dans la région qui nous occupe, peu pertinente.

Rappelons que tout signe n'est pas une marque. Ainsi, à Doussard (Haute-Savoie), L. Revon² a fouillé, au lieu-dit Brédannaz, un four de tuilier dont les tuiles et briques avec lesquels il était construit portaient un sigle S : le fouilleur le considère comme une marque alors qu'il s'agit à l'évidence d'un signe digité d'ouvrier³.

Nous présenterons ici successivement les seize marques qui ne sont pas connues en dehors des départements savoyards et qu'on peut qualifier de locales, puis les douze marques dont le rayonnement dépassent les Savoie. Nous étudierons enfin plus particulièrement le cas de la marque régionale CLARIANA⁴. Nous présentons ici un état de l'enquête qui devra certainement être complété.

1 CHAMOIX C., *Les estampilles sur matériaux de construction en terre cuite gallo-romains en Rhône-Alpes*, BÉAL J.-C. (dir. de mémoire), Lyon, Université Lumière - Lyon 2, Mémoire de master 2, 2010, 3 vol. ; BÉAL J.-C., CHAMOIX C., SCHMITT A., « CLARIANUS, VIRIORUM et les autres : premières remarques sur le corpus des briques et tuiles gallo-romaines marquées de la région Rhône-Alpes » in *Actes du colloque de Guédelon (23-25 septembre 2015)*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée (à paraître)

2 REVON L., *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie : épigraphie gauloise, romaine et burgonde*, Annecy, Imprimerie L. Thésio, 1870, p. 49 ; MARTEAUX Ch., LE ROUX M., *Musée de la ville d'Annecy, Catalogue descriptif du Musée Gallo-romain, Marques de fabrique, estampilles, poinçons, graffiti, etc.*, Annecy, Imprimerie Abry, 1895, p. 311, n° 206 ; MARTEAUX Charles, LE ROUX Marc, *Boutae (Les Fins d'Annecy) ; vicus gallo-romain de la cité de Vienne du 1^{er} au 5^{ème} siècle sur la voie impériale de Darentasia (Moutiers) à Genava (Genève)*, Annecy, Imprimerie Abry, 1913, p. 429 ; ALLMER Aug., ALLMER Adr., *Atlas des inscriptions antiques et du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné, reproduites en fac-simile*, Vienne, Girard éditeur, 1875, n° 214.18, dessin

3 GOULPEAU L., LE NY Fr., « Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite » in *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, 1989, pp. 105-137. Nous distinguons les « marques inscrites » (ou « estampilles »), des « marques digitées » ou « signes ».

4 La mention TEG., renvoyant au n° d'analyse des pâtes par le laboratoire d'Archéométrie de l'UMR 5138, signale les objets que nous avons eus en main. La transcription du texte des marques suit les habitudes épigraphiques : les explicitations sont entre parenthèses, les manques sont signalés par des crochets, la hauteur des lettres (Hdl.) est indiquée. Pour les marques du « groupe de CLARIANUS », nous ne prenons en compte que les marques complètes ou restituables avec sûreté.

LES MARQUES LOCALES CONNUES DANS LES DEUX SAVOIE

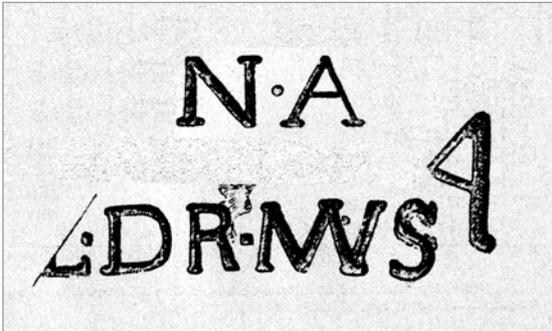


Figure 1. Marques A (prov. : *Boutae*), L. DR. MUS (prov. : *Boutae*) et [---]N.A (prov. : *Boutae*) (d'après Broise 1931, pl. I).

La marque A

P. Broise⁵ a signalé, provenant de l'agglomération secondaire allobroge de *Boutae* à Annecy (Haute-Savoie) une marque sur brique constituée d'une « lettre unique » : A (fig. 1). Objet non localisé.

La marque locale A.T.N

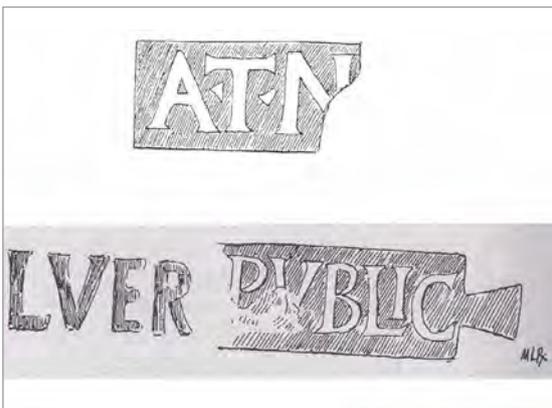


Figure 2. Marques A.T.N. (prov. : *Boutae*), LVER[r Pac] (prov. : région d'Annecy) et PUBLIC (prov. : *Boutae* ?)(d'après Marteaux, Le Roux, 1913, fig. 16).

Ch. Marteaux et M. Le Roux⁶ ont signalé, provenant des fouilles Rigaud à *Boutae* entre 1899 et 1904, une marque A.T.N en relief sur *tegula* (fig. 2), dans un cartouche rectangulaire (4,7 x 2,4 cm ; hdl. : 17 mm). C'est celle d'un producteur non identifiable, porteur de *tria nomina* : A(ulus) T(...) N(...). Marteaux et Le Roux datent la marque du I^{er} s., sans commentaires. L'objet était conservé au musée-château d'Annecy (inv. n° 148-682.1) : non retrouvé en 2017. Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

La marque locale CLARIANUMP

Selon les auteurs de la *Carte Archéologique de Haute-Savoie* (p.237), A. Piccamiglio aurait découvert à Faverges (Haute-Savoie), à l'occasion de sa fouille de la *villa* du Thovey, douze fragments de tubulure portant la marque CLARIANA. Il est vraisemblable que ce décompte, comme le fait la légende de la figure n° 201 de cet ouvrage, ne distingue

⁵ BROISE P., « Céramique gallo-romaine des Fins » in *Revue Savoisienne*, 1931, n° 18, p. 125, pl. I

⁶ MARTEAUX Ch., LE ROUX M., *Boutae (Les Fins d'Annecy) ; vicus gallo-romain de la cité de Vienne du I^{er} au 5^{ème} siècle sur la voie impériale de Darentasia (Moutiers) à Genava (Genève), Annecy, Imprimerie Abry, 1913, p. 118, fig. 16*

pas la marque locale CLARIANUMP des marques régionales CLARIANA et CLARIANAC.

En tout cas, A. Piccamiglio a découvert deux fragments de tubulure portant la marque CLARIANUMP⁷ qui proviennent de la zone thermale de la *villa*, et sont conservés au musée de Faverges. Sur le premier (inv. :Th, ZA, 1/2 ; TEG 57 ; fig. 3), le texte (CLARIANUMP ; hdl. : 0,7 cm), en relief, est enfermé dans un cartouche rectangulaire (9,5 x 2,1 cm) sans guillochis à sa périphérie comme on en voit sur les marques CLARIANA provenant du même site (voir ci-après) ; il est presque complet, à l'exception principalement de la dernière lettre, liée à la précédente, et qui paraît être un P au regard du texte du second fragment. La marque est appliquée obliquement (15°) à 4,5 – 7,5 cm du retour d'angle gauche de la tubulure. Sur le second fragment (Inv. :Th ZA 1/1 ; TEG 56 ; fig. 4), seules les dernières lettres (Hdl. : 1,1 cm), en relief, subsistent : [Claria]NUMP. Elles sont enfermées dans un cartouche rectangulaire incomplet à gauche et en haut. La boucle du P final, qui est lié au M, n'est pas fermée. La marque est appliquée verticalement, à environ 7 cm du retour d'angle gauche de la tubulure.

7 PICCAMIGLIO A., *Fouilles programmées 1983, Site du Thovey, commune de Faverges (74)* (rapport de fouilles), p. 8, pl. 8, n° 1-2 ; BERTRANDY Fr., CHEVRIER M., SERRALONGUE J., *La Haute-Savoie*, Paris, AIBL, (Carte Archéologique de la Gaule, 74), 1999, fig. 201, n° 4-5

8 ALLMER A., DISSARD P., *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, IV, Lyon, Imprimerie L. Delaroché, 1892, p. 220, p. 222.

9 REVON, 1870, n° 124, p. 48

10 BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 129, en bas.

11 BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 129, rangée du milieu, à droite.

Cette forme est inédite. Le P final est certain ; son interprétation est difficile. Allmer et Dissard⁸ proposaient que les formes CLARIANUS, CLARIANA et CLARIANUM fussent celles d'adjectifs formés sur un nom propre CLARIUS, et explicitaient : CLARIANUS (*fundus*), CLARIANA (*figlina*), CLARIANUM (*praedium*) ou (*opus*). Une explicitation CLARIANUM P(*raedium*) n'est pas assurée. Nous ne connaissons pas d'autres exemplaires.

La marque locale D. S. (?)

Un fragment de tuile provenant de Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie) portait une marque (complète ?) D.S.⁹. Objet non localisé (ancienne collection de L. Dufresne). Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

La marque locale G[---]

La marque G[---] est connue par un seul exemplaire, découvert lors des fouilles de 1978-1984 aux Ilettes¹⁰, sur la commune d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) et conservé à Annecy, au Dépôt du SDAH. Ce fragment de *tegula* (inv. n° 817 ; TEG 172 ; fig. 5) provient du bâtiment II (US n° 3002). Enfermé dans un cartouche en creux à bords droits de grande dimension (H. : supérieure à 6,8 cm) mais incomplet en haut et à droite, la marque (hdl. : de l'ordre de 6 cm) est imprimée en très faible relief. Il est possible et non vérifiable que le G ait été suivi d'autres lettres.

La marque locale L DR[---]

La marque L DR[---] a été rencontrée, à un seul exemplaire, à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie), dans la fouille des Ilettes¹¹ et est conservé

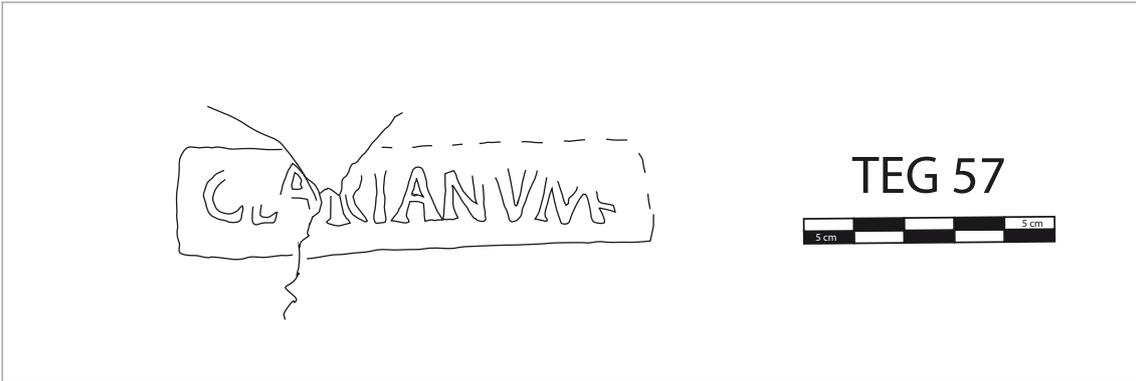


Figure 3. Marque CLARIANVMP (TEG 57 ; prov. : Faverges ; DAO : A. Schmitt).

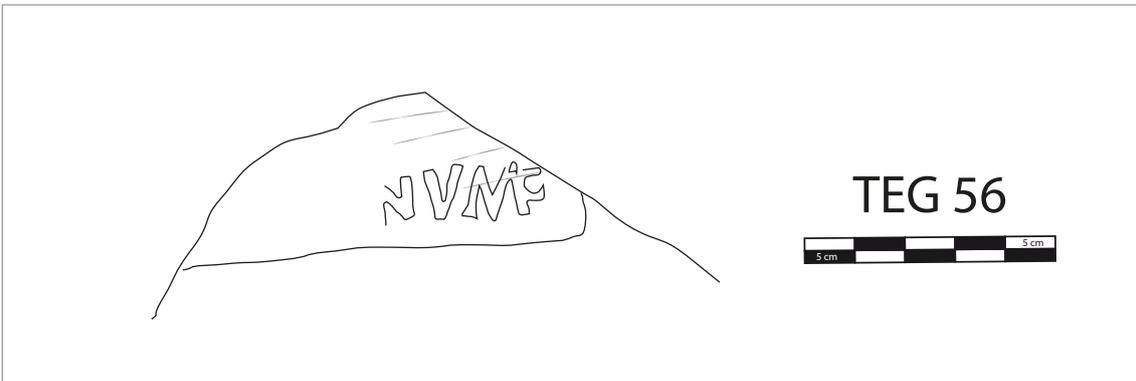


Figure 4. Marque [Claria]NVM (TEG 56 ; prov. : Faverges ; DAO : A. Schmitt).

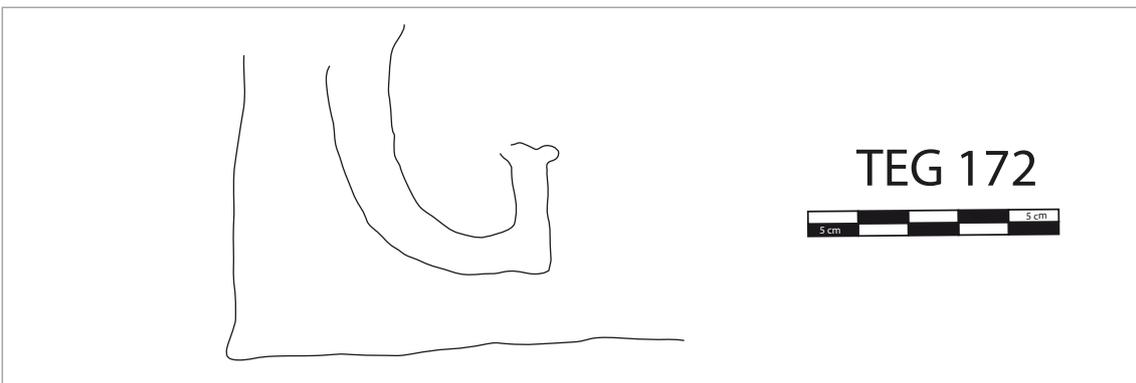


Figure 5. Marque G[---] (TEG 172 ; prov. : Annecy-le-Vieux ; DAO : A. Schmitt).

au dépôt du SDAHA. Ce fragment de *tegula* (inv. n° 8 ; TEG 174 ; fig. 6) provient du comblement du puits n° 2 au début du III^e siècle¹². La marque (hdl : 2,4 cm), en creux, n'est pas enfermée dans un cartouche. Le R, rétrograde, est adossé à la haste verticale du D dont la courbure est interrompue sur 3 mm à mi-hauteur ; la ligature comprend aussi une autre lettre, peut-être un L (?) qui exclurait une identification à la marque L. DR. MUS ci-après. Il n'y a pas de ponctuation.

12 SERRALONGUE J., « Le mobilier céramique des IIe-IIIe siècles de quatre puits de l'habitat périurbain des Ilettes à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) » in *SFEACAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai – 1^{er} juin 2003*, Marseille, 2003, pp. 97-103

13 *Corpus des Inscriptions Latines*, XII, 2548 ; *Inscriptions latines de Narbonnaise*, V, 3, Vienne, Paris, CNRS Éditions, 2005, n° 775, pp. 163-164

14 LAROCHE C., « Les ateliers romains de terres cuites architecturales sur le territoire rhônalpin » in LEMAITRE S., BATIGNE VALLET C. (édit.), *Abécédaire pour un archéologue lyonnais, Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, Éditions M. Mergoïl, 2015, pp. 261-266 : à Annecy-le-Vieux (lieu-dit La Thuillère) et à Annecy même (fouilles récentes de la ZAC Galbert).

15 BROISE, 1931, n° 16, p. 125, pl. I ; BROISE P., *Le vicus gallo-romain de Boutae et ses territoires*, Annecy, Société des amis du Vieil Annecy, 1984, p. 137, n° 98, fig. 78, n° 03

16 Le premier : BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 129, rangée du milieu à gauche ; SERRALONGUE, 2003, pp. 97-103 ; le second : BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 129, en haut à gauche ; le dernier : BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, en haut à droite.

C'est la marque d'un producteur porteur de *tria nomina* : L(ucius) DR(...) [---]. Le *nomen* n'est pas restituable, même s'il est tentant de rapprocher ce gentilice de celui de M. DRIP(pius ?) Januaris, qui, à Cran-Gevrier, tout à côté d'Annecy, fit ériger une stèle funéraire¹³ à son épouse. La même remarque vaut pour les marques locales L. DR. MUS et T [palme] DR [caducée] S sans qu'on puisse absolument écarter l'hypothèse que ce soit le fait du hasard. Des ateliers antiques de tuiliers ont été trouvés aux abords d'Annecy¹⁴.

La marque locale L. DR. MUS

P. Broise a signalé¹⁵, provenant de *Boutae* à Annecy, une *tegula* découverte en 1926 et portant, en creux, la marque L.DR.MUS (ligature MU) « profondément gravée » (fig. 1). C'est la marque d'un producteur non identifiable avec certitude (voir ci-avant), porteur de *tria nomina* : L(ucius) DR(...) MUS(...). Nous ne connaissons que cet exemplaire. Objet non localisé.

La marque locale L R G

La marque L R G a été rencontrée à Annecy-le-Vieux, dans la fouille des Ilettes, à quatre exemplaires conservés au dépôt du SDAHS. Les quatre marques sont imprimées en creux sans cartouche sur des *tegulae*. Il n'y a pas de ponctuation entre les mots.

Le premier (inv. n° 163 a-b, TEG 175 ; fig. 7), provient du comblement du même puits n° 2 au début du III^e siècle¹⁶. La marque L R G (hdl. : 2,5 cm) est complète. Le second fragment (inv. n° 71, TEG 170 ; fig. 8) provient aussi du comblement du puits n° 2 au début du III^e siècle ; la marque L R [G] (hdl. : 2,4 cm) est incomplète :

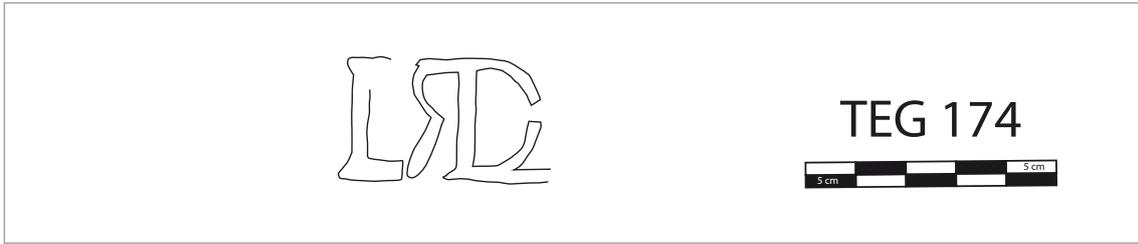


Figure 6. Marque L DR[---] (TEG 174 ; prov. : Annecy-le-Vieux ; DAO :A. Schmitt).



Figure 7. Marque L R G (TEG 175 ; prov. : Annecy-le-Vieux ; cliché : J.-C. Béal).

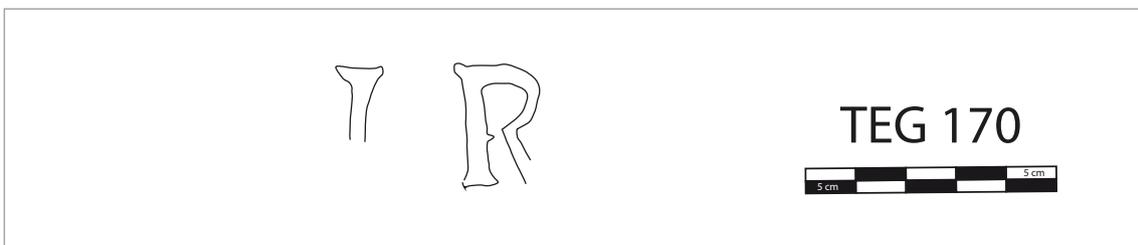


Figure 8. Marque L R [G] (TEG 170 ; prov. : Annecy-le-Vieux ; DAO :A. Schmitt).

seule la partie supérieure de la haste verticale du L est imprimé ; le G a disparu dans la cassure de la tuile. Le troisième exemplaire (inv. n° 274, TEG 171 ; fig. 9) provient du comblement du puits n° 3 à la fin du II^e siècle (Serralongue 2003, p. 91-97; La marque (L R [G]) (hdl. : 2,8 cm) est incomplète : , à droite, ne subsiste que l'extrémité supérieure du G ; à nouveau, la gravure de la haste horizontale du L présentant une interruption d'1 mm. Le quatrième fragment (inv. n° 65, TEG 173 ; fig. 10) provient du comblement de la fosse n° I. La marque L R G (hdl. : 2,4 cm) est incomplète à gauche où ne subsiste que la haste horizontale du L dont la gravure présente une interruption d'1 mm comme sur l'exemplaire TEG 171.

C'est la marque d'un producteur non identifiable, porteur de *tria nomina* : L(ucius) R(...) G(...). Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

17 CALLOUD C., « Antiquités et source minérale de La Bauche » in *Revue Savoisienne*, 1862, pp.102-104

18 BARBIER V., *La Savoie thermale et minérale*, Chambéry, Imprimerie de Carron, 1878, 150 p.

19 Marie-Girod M., « Communication sur un musée archéologique dans le pavillon de La Bauche » in *Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 31, 1892, p. LXVIII

20 MARTEAUX, LE ROUX, 1895, n° 204, p. 311 ; MARTEAUX, LE ROUX, 1913, p. 302, pl. XCIV, n° 6

21 MORTILLET G. de, *Guide de la Savoie*, 1877, p. 99, mentionné par Hirschfeld dans *CIL*, XII, 5679, 75 (*non vidi*).

La marque locale LVERR. PAC

Des terres cuites architecturales portant la marque LVERR. PAC ont été trouvées à La Bauche (Savoie), au sud-ouest de Chambéry, à l'occasion, semble-t-il, des travaux de mise au jour de la source, en 1862. Calloud¹⁷, évoquant les vestiges rapidement, ne dit pas un mot de ces objets précisément, non plus que Barbier¹⁸ qui fait allusion cependant au petit musée local, fondé par le comte Crotti, propriétaire du site, où les vestiges antiques étaient conservés. C'est Marie-Girod¹⁹ qui fait état le premier de ces « fragments de conduites romaines » qui pourraient avoir été des éléments de tubulures ; mais nous n'en connaissons pas d'autres exemples, la marque L.VERR. PAC étant ailleurs imprimée sur des tuiles. Par une notice anonyme consacrée au thermalisme sur le site de la commune de La Bauche, on apprend que ces objets ont disparu avec le musée local.

Ch. Marteaux et M. Le Roux²⁰ signalent, sans en indiquer la provenance, un fragment de « carreau » marqué en creux LVER[...] Cette marque fragmentaire sur *tegula*, est conservé au musée-château d'Annecy (inv. n° 617.2) où nous avons pu l'étudier (TEG 288 ; fig. 2 et 11). Elle fait partie du don d'E. Serand en 1862 et provient de la région d'Annecy : le *Registre d'entrées et de sorties* du musée, signale en effet (p. 32) que le don comprenait quatre anses d'amphores marquées, des « contrepoids », des fragments de marbre provenant de Menthon-Saint-Bernard, un fragment de statue d'Annecy-le-Vieux, et divers vestiges provenant d'Annecy-le-Vieux et des Fins, c'est-à-dire du site de *Boutae*. La marque (hdl. : 2,5 cm), en creux, est incomplète : LVER[R PAC] mais la restitution L.VER[R. PAC] est certaine. On doit, semble-t-il, à G. de Mortillet²¹ la première

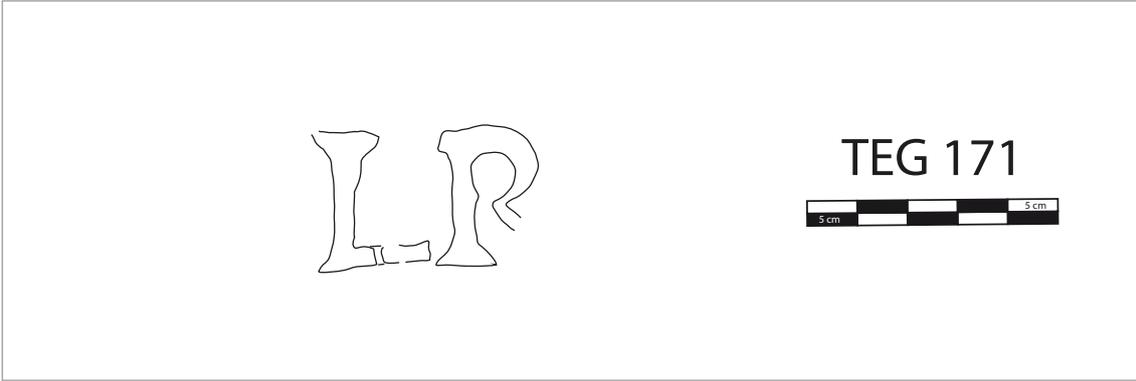


Figure 9. Marque L R G (TEG 171 ; prov. : Annecy-le-Vieux ; DAO :A. Schmitt).

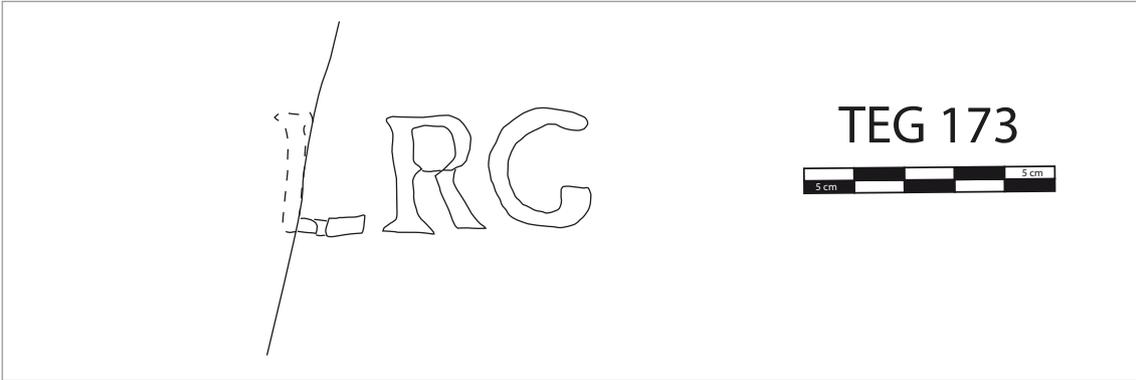


Figure 10. Marque L R G (TEG 173 ; prov. : Annecy-le-Vieux ; DAO :A. Schmitt).



Figure 11. Marque LVERR PAC (TEG 288 ; prov. : région d'Annecy ; DAO :A. Schmitt).

mention d'objets portant la marque L VERR. PAC trouvée à l'ouest de Chambéry, à la pointe orientale de la Grande Île du lac d'Aiguebelette (Savoie), laquelle est partagée entre les communes de Lépin-le-Lac, Aiguebelette, et Saint-Alban-de-Montbel. Hirschfeld²², reprenant cette information, localise la découverte « *prope lacum* d'Aiguebelette ». Il en est résulté une confusion dans l'attribution de la découverte, effectuée sur l'île, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces communes. Enfin, un fragment de « brique » trouvé « à Chambéry » sans précision par J.-L. Millon portait une marque lue « L.Verpac. » par l'inventeur.²³ Le fragment a été donné au Musée Savoisien, où il n'a pas été identifié.

Conservés au Musée Savoisien de Chambéry, neuf fragments de *tegula* et un fragment d'*imbrex* portent cette marque, imprimée en creux, sans cartouche, un espace séparant L de VERR, tandis qu'un point circulaire sépare VERR de PAC. Un premier fragment (Inv. n° : 2012.4517.1 ; TEG 253 ; fig. 12), sans provenance connue, porte la marque complète, L VERR. PAC (hdl. : 2,7 cm), longue de 13,8 cm. Le second (Inv. n° : 899.540 ; TEG 252 ; fig. 13), sans provenance connue, porte la même

marque, longue de 14,5 cm (hdl. : 2,4 cm). Les deux dernières lettres sont complètes ; des autres, mal imprimées dans l'argile, n'apparaît que le haut. Le troisième fragment (Inv. n° : 899.545 ; TEG 250 ; fig. 14), sans provenance connue, porte la même marque complète L VERR. PAC, longue de 13,2 cm (hdl. : 2,5 cm). Le quatrième fragment²⁴ de *tegula* (Inv. : 899.541 et 2012.2110.1 ; TEG 246 ; fig. 15) provient d'Aiguebelette (en fait de la Grande Île du lac d'Aiguebelette). La marque L VERR. PAC, longue de 14 cm (hdl. : 2,5 cm) est complète, sauf pour les deux premières lettres, dégradées. Le cinquième fragment (inv. n° 899.539 ; TEG 243 ; fig. 16) provient d'Aiguebelette (voir ci-avant). La marque L VERR. PAC, longue de 10 cm (hdl. : 2,4 cm) est complète, sauf pour le L dont la partie supérieure manque. Le sixième fragment de *tegula* (inv. n° 68.18.17 ; TEG 247 ; fig. 17) est sans provenance connue. La marque est incomplète : L VER[r. Pac] (hdl. : 2,5 cm). Le septième fragment (inv. n° 2012.2105.1 ; TEG 251 ; fig. 18) provient d'Aiguebelette (voir ci-avant). La marque est incomplète : L VE[r. Pac] (hdl. : 2,6 cm). Le huitième fragment (inv. n° 899.542 = 2012/2107/1 ; TEG 242 ; fig. 19) provient d'Aiguebelette (voir ci-avant). La marque est incomplète : [L Verr.] PAC (hdl. : 2,4 cm). Le neuvième fragment de *tegula* (inv. n° 899.543 ; TEG 244 ; fig. 20) provient d'Aiguebelette (voir ci-avant). La marque est incomplète : [L Verr. P]AC. Les deux dernières lettres, seules conservées, sont incomplètes à leur partie supérieure. Un dernier fragment est sur une *imbrex* et non une *tegula*. Le marquage des *imbrices* est peu courant : nous n'en connaissons qu'un autre exemple, à Bavay²⁵ (Nord). L'objet (inv. n° 2012.2108.1 ; TEG 245 ; fig. 21) provient d'Aiguebelette (voir ci-avant). La marque est incomplète : [L Ver]R. PAC (hdl. : 1,8 cm). Les lettres sont mal venues et incomplètes.

²² CIL, XII, 5679.75

²³ BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, p. 135, n° 15

²⁴ PRIEUR J., *Epoque romaine, Catalogue des collections du musée de Chambéry*, Chambéry, Éditions du musée, 1984, n° 248, p. 138 : quatrième et cinquième fragments.

²⁵ HOËT-VAN

CAUWENBERGHE Chr., « Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et sur tuiles » in *Gallia*, 70-2, 2013, pp. 304-305

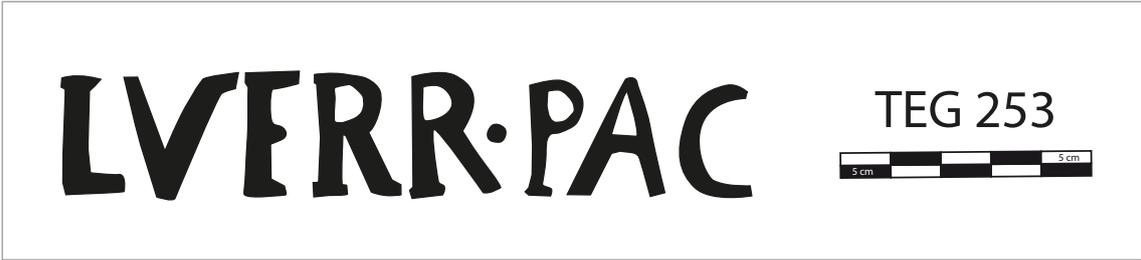


Figure 12. Marque LVERR PAC (TEG 253 ; prov. indé. ; DAO : A. Schmitt).

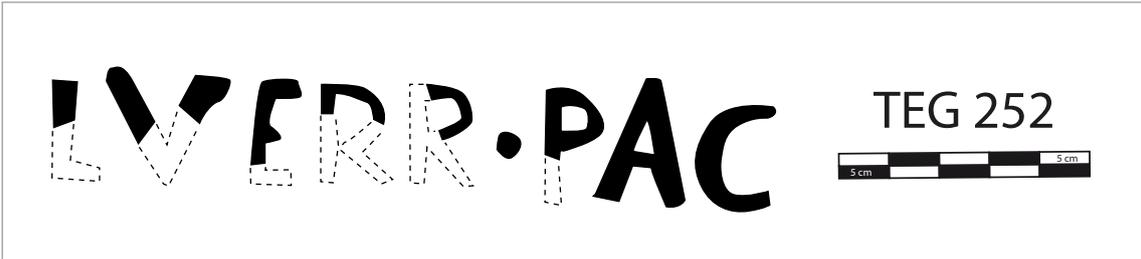


Figure 13. Marque LVERR PAC (TEG 252 ; prov. indé. ; DAO : C. Chamoux).



Figure 14. Marque LVERR PAC (TEG 250 ; prov. indé. ; cliché : J.-C. Béal).



Figure 15. Marque LVERR PAC (TEG 246 ; prov. : Aiguebelette ; DAO : C. Chamoux).

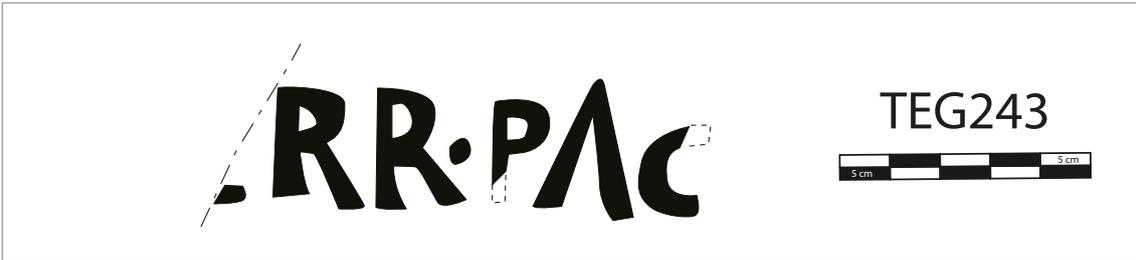


Figure 16. Marque LVERR PAC (TEG 243 ; prov. : Aiguebelette ; DAO : C. Chamoux).

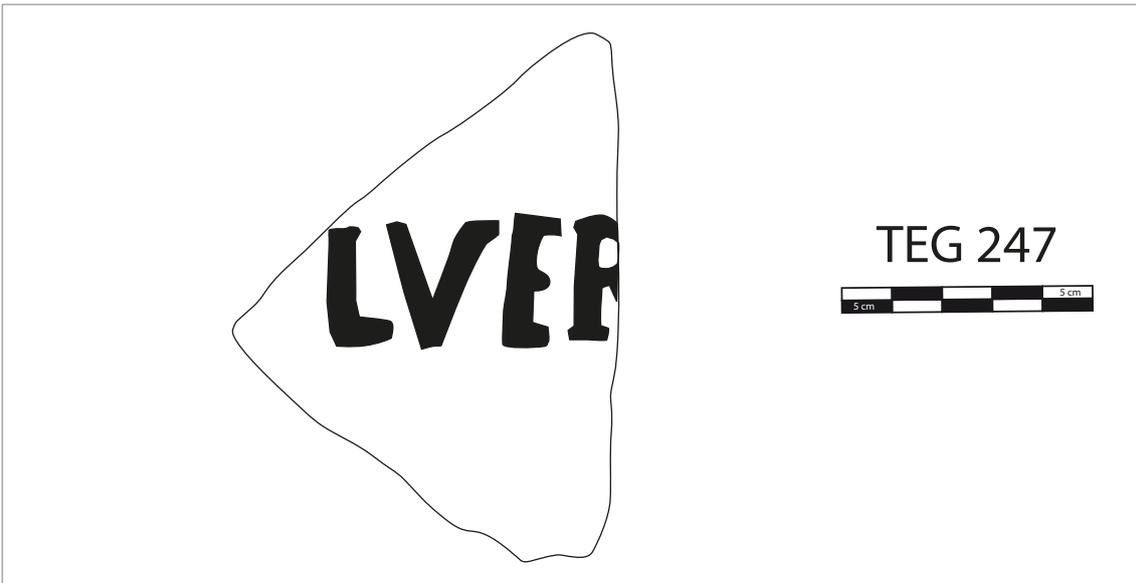


Figure 17. Marque LVER[r Pac] (TEG247 ; prov. indét. ; DAO A. Schmitt).

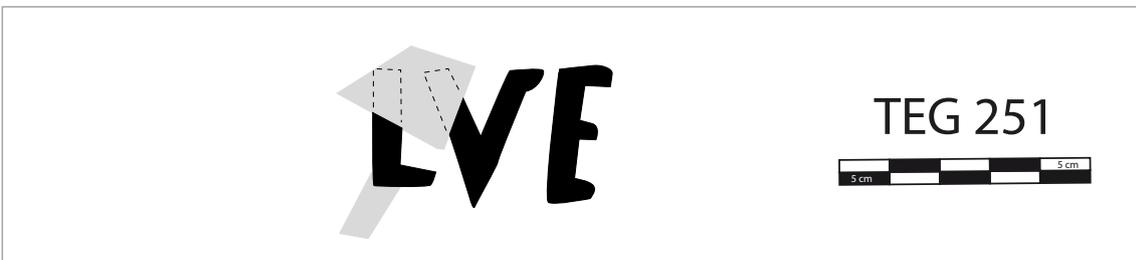


Figure 18. Marque LVER[r Pac] (TEG 251 ; prov. : Aiguebelette ; DAO : C. Chamoux).

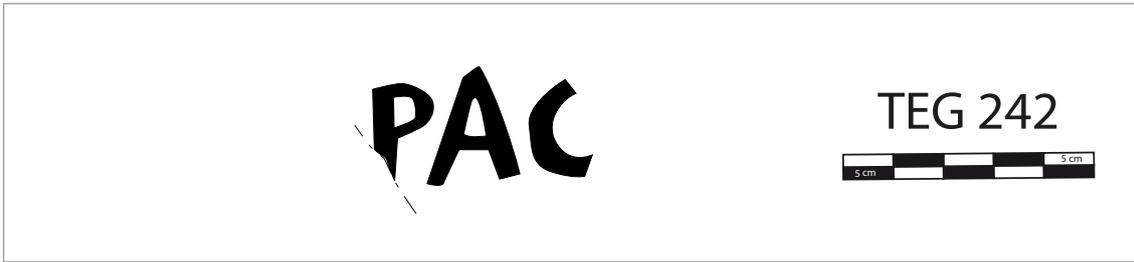


Figure 19. Marque [L Verr.] PAC (TEG 242 ; prov. : Aiguebelette ; DAO : C. Chamoux).

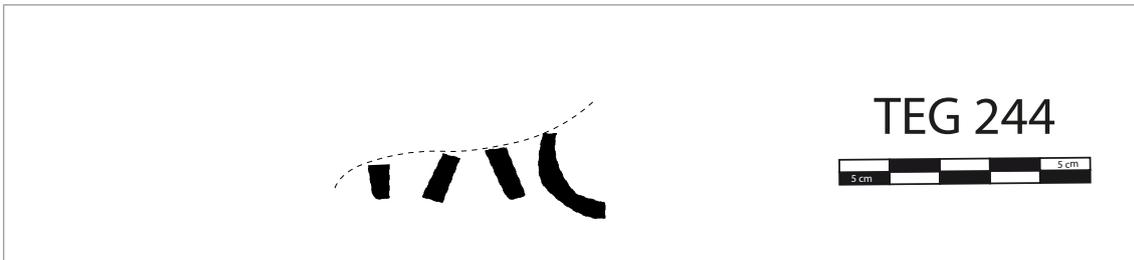


Figure 20. Marque [L Verr P]AC (TEG 244 ; prov. : Aiguebelette ; DAO : C. Chamoux).

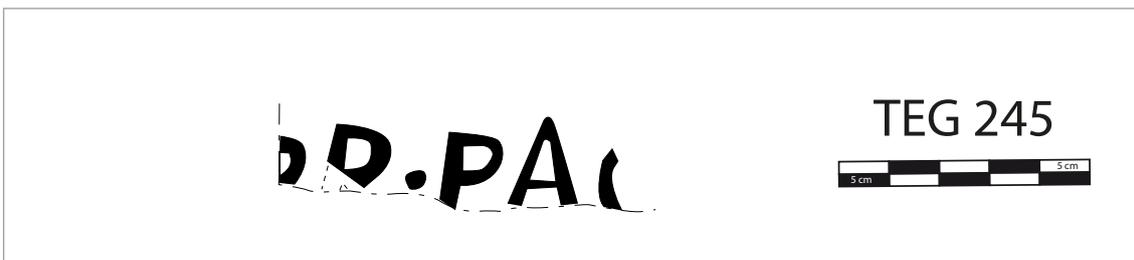


Figure 21. Marque [L Ver]R PAC (TEG 245 ; prov. : Aiguebelette ; DAO : C. Chamoux).

Le rapprochement fait par Ch. Marteaux et M. Le Roux²⁶ avec la marque [...]ERIBITI d'Andance ne peut plus être retenu. Les mêmes auteurs rapprochent cette marque de celle d'un potier L. Verrius Pacatus de la région d'Aoste ; mais si l'on connaît plusieurs Verrii à Aoste²⁷, et un potier allobroge du nom de Q. Verrius Achillaeus, nous n'avons pas trouvé de potier d'Aoste au nom de L. Verrius Pacatus.

Le nom du producteur, porteur de *tria nomina*, L(ucius) VERR(ius).PAC() n'est pas connu par ailleurs. Si le gentilice Verrius est attesté dans les départements savoyards, à Groisy²⁸, à une douzaine de kilomètres au nord d'Annecy, on en connaît aussi douze autres occurrences en

²⁶ MARTEAUX, LE ROUX, 1913, p. 302

²⁷ ILGN, n° 347, p. 107

²⁸ CIL, XII, 2569 – 2570

Narbonnaise, à Genève, à Sainte-Colombe près de Vienne²⁹, mais aussi à Die, Arles et Narbonne³⁰.

Démontrée par l'analyse archéométrique (voir ci-après), l'identité de pâte entre les marques conservées à Chambéry et à Annecy montre qu'à partir d'un même gisement, un producteur local a écoulé ses produits sur une cinquantaine de kilomètres. La question de la localisation du gisement reste pendante ; un atelier de tuilier a été identifié en 1974 à Lépin-du-Lac, au lieu-dit La Tuilière³¹, sans qu'il livre, comme bien souvent, de fragments estampillés.

29 Voir *CIL*, XII, 2636 et 1949

30 LÖRINCZ B., REDÖ F., *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, IV, Vienne, Forschungsgesellschaft Wiener Archäologie, 2002, p. 160.

31 REMY B., BALLETT Fr., FERBER E., *La Savoie*, Paris, AIBL (Carte Archéologique de la Gaule, 73), 1996, p. 176 ; LAROCHE, 2015, pp. 261-266

32 BAROCELLI P., "Piccolo San Bernardo, Esplorazione della zona archeologica" in *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1924, p. 389

33 FERRERO E., "Gran San Bernardo, Terza relazione degli scavi al « Plan de

Jupiter »", in *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1892, p. 443.

34 LÖRINCZ B., REDÖ F., 2002, pp. 165-166 : 38 cas en Narbonnaise, 140 cas en Italie.

35 *CIL*, XII, 1879, 2350, 2455 ; RÉMY B., BERTRANDY Fr., *Inscriptions latines des Alpes, I, Alpes Graiae*, Chambéry - Grenoble Institut d'études savoisiennes - Centre de recherches sur l'histoire de l'Italie et des pays alpins 1998, p. 93

36 BROISE, 1931, n° 17, p. 125, pl. I.

37 BROISE, 1984, p. 82, n° 09 ; p. 137, n° 98, fig. 78

38 REVON, 1870, p. 103 ; MARTEAUX, LE ROUX, 1895, p. 311, n° 205

La marque rétrograde locale L.VIB. M[a]

À Séez (Savoie), au col du Petit Saint-Bernard, la marque rétrograde L.VIB. M[a], inscrite dans un cartouche rectangulaire (fig. 22), a été rencontrée par P. Barocelli, lors de ses fouilles de 1923-1924³². Des exemplaires plus complets ont été trouvés au col du Grand Saint-Bernard³³.

Le *nomen* VIB. pourrait être restitué, notamment, sous la forme VIB(ius), gentilice assez courant³⁴ ou VIB(rius) : sur le seul versant français, dans la seule cité de Vienne, plusieurs Vibrii sont connus³⁵. C'est donc la marque d'un producteur non identifiable, porteur de *tria nomina* : L(ucius) VIB(...) Ma(...).

La marque locale [---]N.A (?)

P. Broise³⁶ a signalé, provenant de *Boutae* un unique fragment de brique portant la marque en creux ---]N.A (fig. 1). En 1984, P. Broise³⁷ précise la provenance du fragment trouvé « en 1929, dans le terrain Crochon (?), rue du Bel Air », et modifie la lecture : ---]N.A[---. Objet non localisé.

La marque locale PUBLIC

L. Revon, puis Ch. Marteaux et M. Le Roux³⁸ ont signalé, provenant peut-être de *Boutae*, un fragment de brique portant une marque en relief PUBLIC (fig. 2) dans un cartouche, incomplet à gauche, terminé à droite par une queue d'aronde qu'il faut restituer à gauche. Le I, plus petit que les autres lettres, est inscrit dans le L. L'objet est conservé au musée-château d'Annecy (inv. n° 3426.2) : objet non retrouvé en 2017.

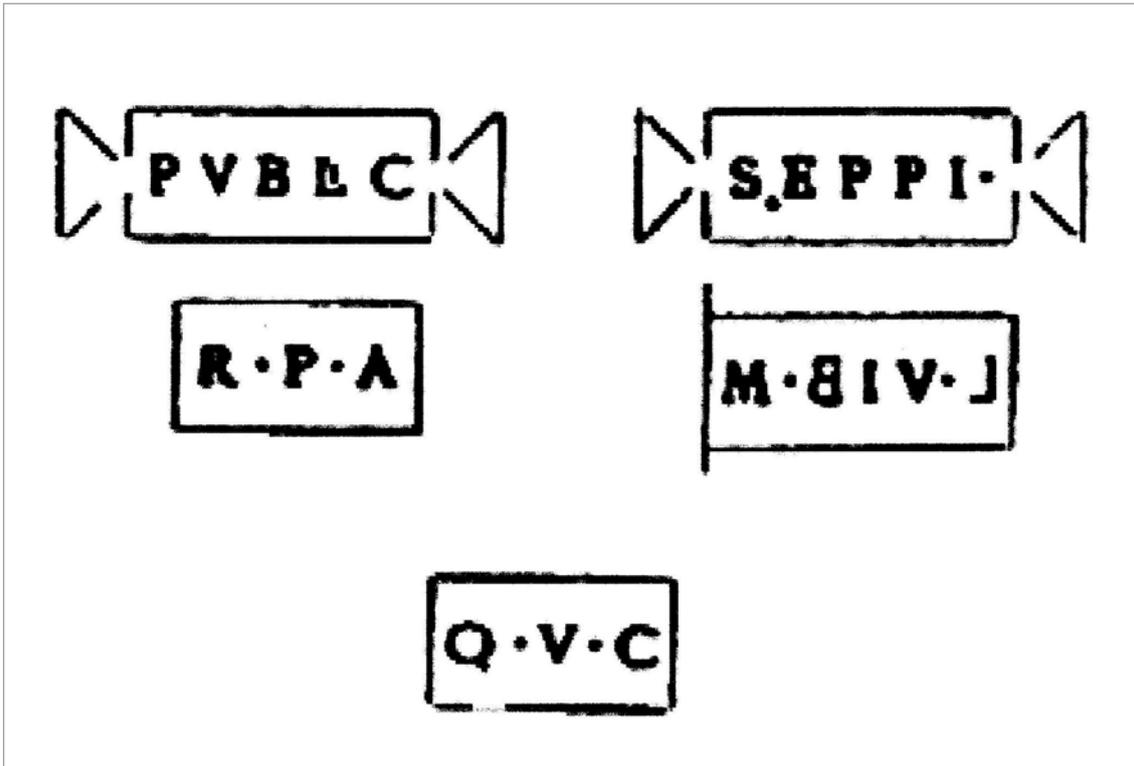


Figure 22. Marques L.V.I.B. M[a], PUBLIC, Q.V.C., R.P.A., SEPI (prov. : col du Petit Saint-Bernard ; d'après Barocelli 1924, p. 389).

³⁹ BAROCELLI, 1924, p. 389 ; RÉMY, BALLETT, FERBER, 1996, p. 205

⁴⁰ CROGIEZ-PETREQUIN S., « Seez » in *ADLFI*.

Archéologie de la France - Informations [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 28 mai 2017, parag. 6

⁴¹ AUBERT E., *La vallée d'Aoste*, Paris, Amyot, 1860, fig. de la p.190 ; CIL,V,2, 8110, 399, d ; RIGHINIV., « Bolli laterizzi nella vallate alpini », en ligne (www.univr.it/documenti), en ligne, p. 365

⁴² CIL,V,2, 8110, 399, a-c.

⁴³ BÉAL, CHAMOIX, SCHMITT, à paraître.

À Séez (Savoie), au col du Petit-Saint-Bernard, la marque PUBLIC (fig. 22) au l inscrit dans le L, dans un cartouche rectangulaire à queues d'aronde, a été trouvée à plusieurs exemplaires par P.Barocelli lors de ses fouilles de 1923-1924³⁹ sur un col alors entièrement en territoire italien et aujourd'hui franco-italien. D'autres, lues PUBLI ou PUBLIO, ont été découvertes en 2008 lors des fouilles de S.Crogiez-Pétréquin⁴⁰ (objets non étudiés).

Cette marque est connue aussi dans la région d'Aoste (Italie), à une quarantaine de kilomètres à l'est du col du Petit-Saint-Bernard⁴¹, et au col du Grand-Saint-Bernard, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau en direction du nord-est⁴². Elle peut témoigner d'une production de terres cuites à caractère public⁴³.

La marque locale Q.V.C.

À Séez (Savoie), au col du Petit-Saint-Bernard, P. Barocelli, lors de ses fouilles de 1923-1924, a signalé la présence de la marque Q.V.C. (fig. 22), inscrite dans un cartouche rectangulaire. Objet non localisé.

C'est la marque d'un producteur non identifiable, porteur de *tria nomina* : Q(uintus) V(...) C(...). Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

La marque locale R. P. A.

À Séez (Savoie), au col du Petit Saint-Bernard, la marque R. P. A. (fig. 22) inscrite dans un cartouche rectangulaire, a été trouvée à plusieurs exemplaires par P. Barocelli lors de ses fouilles de 1923-1924⁴⁴. D'autres proviennent des fouilles de S. Crogiez-Pétrequin en 2008 sur le « bâtiment ouest ». Objets non étudiés.

Barocelli propose un développement sous la forme R(ei) P(ublica) A(ugustorum) : la production de ces objets relèverait donc d'une initiative de la cité d'Aoste (Italie) où la marque est du reste également connue⁴⁵.

⁴⁴ BAROCELLI, 1924, p. 389 ; RÉMY, BALLETT, FERBER, 1996, p. 205

⁴⁵ AUBERT, 1860, fig. de la p. 190 ; CIL, V, 400, 8110, 2 : même explication ; RIGHINI, en ligne, p. 365

⁴⁶ Grand Saint-Bernard : CIL, V-2, 8110, 407.a, b, c, d ; Martigny ; CIL, V-2, 8110, 407.e ; Val d'Aoste : CIL, V-2, 8110, 407.h ; RIGHINI, en ligne, p. 366. Sur le *nomen* SEPIUS, voir plus généralement LŐRINCZ, REDŐ, 2002, p. 68 : quatre attestations en Italie.

⁴⁷ SERRALONGUE J., « Terres cuites architecturales antiques » in *Mystère et boules de terre, Céramiques en pays de Savoie*, Milan, Silvana éditoriale (Culture 74 ; 13), 2013, pp. 36-38 - [catalogue d'exposition], 2013, fig. 12. Selon J. Serralongue (comm. personnelle), ces marques étaient portées sur des tuiles appartenant à la couverture d'un caniveau augustéen.

La marque locale SEPPI

À Séez (Savoie), au col du Petit-Saint-Bernard, P. Barocelli, lors de ses fouilles de 1923-1924, a signalé la découverte de la marque SEPPI, dans un cartouche rectangulaire à queues d'aronde (fig. 22). Elle est connue aussi au Grand-Saint-Bernard, notamment dans les ruines du temple de Jupiter, à Martigny (Suisse), dans le Val d'Aoste (Italie)⁴⁶. Objet non localisé.

La marque locale T [palme] DR [caducée] S

Deux exemplaires de la marque T [palme] DR [caducée] S sur *tegula* ont été découverts en 2010, à l'occasion des fouilles de J. Laidebeur au lieu-dit « les Tattes » à Ville-en-Sallaz (Haute-Savoie) sur le site d'une *villa* antique⁴⁷. Ils sont conservés au dépôt du SDAHS. Sur le premier objet (inv. n° 81 ; TEG 176 ; fig. 23), la marque (L. : 5,4 cm ; hdl. : 1,3 cm), en creux et sans cartouche, est complète ; le R est inclus dans la boucle du D, la moitié inférieure du S final est détruite. Sur le second objet (inv. n° 82 ; TEG 177 ; fig. 24), la marque, identique à la précédente et complète (T [palme] DR [caducée] S), est ici assez dégradé : seule subsiste le haut des signes.

C'est la marque d'un producteur non identifiable, porteur de *tria nomina* : T(itus) DR(...) S(...) dont le gentilice commence comme celui des marques locales L DR[---] et L. DR. MUS. Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire de cette marque.

Les marques à décor figuré sont peu nombreuses en Gaule romaine. On peut signaler, dans la région Rhône-Alpes, la présence de couronnes et de palmes sur les marques C.C.C.A.L. de la colonie de Lyon, de palmes sur les marques



Figure 23. Marque T DR S (TEG 176 ; prov. : Ville-en-Sallaz ; cliché : J.-C. Béal).

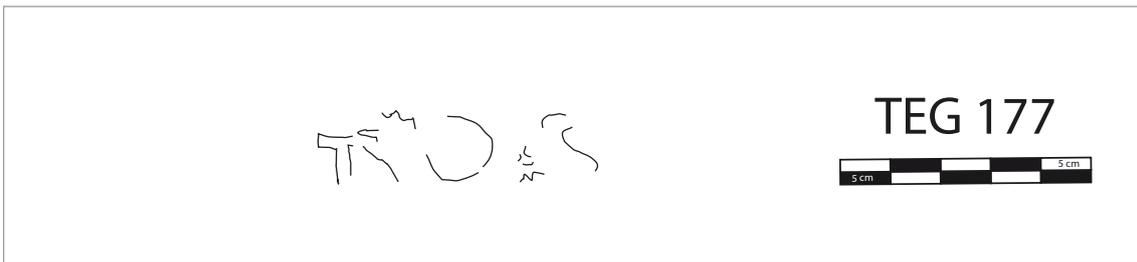


Figure 24. Marque T DR S (TEG 177 ; prov. : Ville-en-Sallaz ; DAO : A. Schmitt).

48 BÉAL, CHAMOUX, SCHMITT, à paraître.

49 BORLENGHI A., « L'acquedotto romano del Gier a Lione : nuovi apporti dalla scoperta di due bolli laterizi » in *Epigraphica*, LXV, 2003, p. 322, note 18 ; VERGUET M., « La marque de Clarianus sur briques, tuiles et tuyaux d'hypocauste, époque des Antonins » in *Revue archéologique du Centre de la France*, XXV-2, 1974, pp. 317-321, fig. 1-2

50 *CIL*, XII, 5678.4. L'objet est conservé au Musée Granet d'Aix-en-Provence.

CANINIANA⁴⁸ et NEBRIGIAC⁴⁹, de couronnes sur la marque VIRIANA (voir ci-après). Sur un objet⁵⁰ trouvé en 1841 à Aix-en-Provence, mais d'origine peut-être italienne, figurait un buste de Mercure. Ce sont des signes de prospérité par l'activité marchande.

Les marques locales : conclusion

Comme on le voit, les marques locales ont une diffusion très ponctuelle, même si, connus dans la région de Chambéry, les objets marqués L.VERR. PAC sont aussi attestés dans la région d'Annecy,

où l'exemplaire conservé au musée-château a été fait à partir du même gisement d'argile que ceux de la région d'Aiguebelette. L'existence de ces productions à diffusion ponctuelle a déjà été soulignée, tant pour la Tarraconaise que pour la Gaule du Sud, par Ch. Rico⁵¹.

Les marques locales connues au col du Petit-Saint-Bernard se rattachent au versant italien de la montagne – plus nettement encore si l'on retient la lecture de la marque R.P.A. comme R(ei) P(ublica) A(ugustorum), attribuant la marque à Aoste (Italie), voire celle de la marque PUBLIC, qui témoigneraient d'une production publique.

Mais on ne connaît pas de marques locales sur les matériaux de terre cuite employés pour la construction et l'entretien des thermes d'Aix-les-Bains.

51 RICO Chr., « Production et diffusion des matériaux de construction et terre cuite dans le monde romain : l'exemple de la Tarraconaise d'après l'épigraphie » in *Mélanges de la Casa de Velasquez*, XXIX, 1993, p. 69

52 FERDIÈRE A., « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? » in *Revue archéologique du Centre de la France*, 51, 2012, p. 187

53 Voir ci-avant, note 14 : atelier de la ZAC Galbert.

54 DESPINE C., *Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix en Savoie* Anecy, A. Burdet édit., 1834, p. 28, pl.V, n° 6 ; *CIL*, XII, n° 5679, 17-e.

La plupart de ces marques locales ont été émises par des porteur de *tria nomina*, affranchis ou citoyens romains, dans cette cité de Vienne qui est colonie romaine. Dans un cas (L DR[- ; L DR.MUS ; T [palme] DR [caducée] S), on peut faire l'hypothèse qu'un même groupe social, uni par des liens de sang (père-fils) ou de dépendance (affranchis) se soit, dans la région d'Annecy, consacré à l'activité de tuilier-briquetier. Le cadre de cette activité, entre production au sein d'un domaine comme c'est souvent le cas⁵² et artisanat dans une agglomération comme on le connaît à Annecy,⁵³ reste indéterminé.

LES MARQUES RÉGIONALES DANS LES DÉPARTEMENTS SAVOYARDS

La marque régionale « CESAR CENSEM » : GESARCENSEM

La marque « CESAR CENSEM »⁵⁴ a été signalée aux thermes d'Aix-les-Bains, en nombre indéterminé, sur des « larges briques » (fig. 25, au centre). Les lettres A et R y sont liées, comme les lettres E et N. Le dessin de Despine ne montre pas de séparation entre CESAR et CENSEM. Il faut donc lire en fait GESARCENSEM comme le montre les exemplaires que nous avons étudiés à Clonas-sur-Varèze (Isère). Objets non localisés pour le moment.

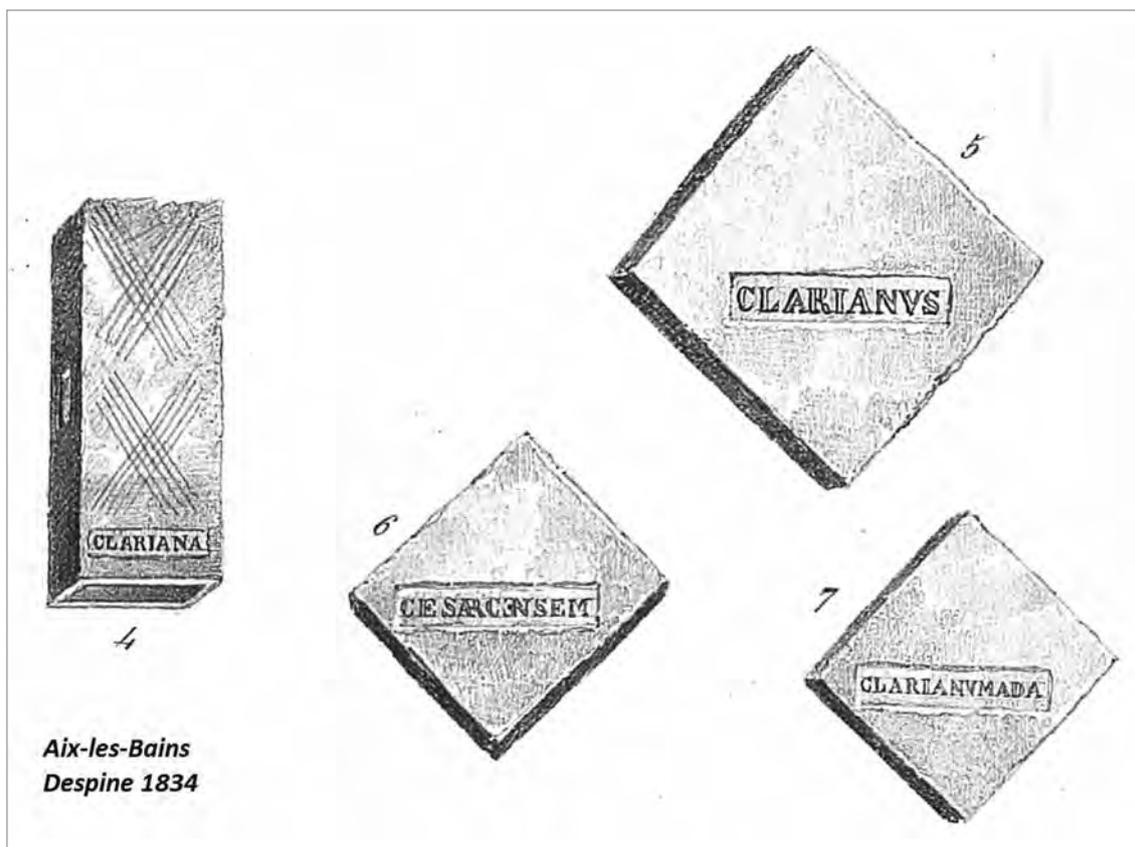


Figure 25. Marques GESARCENSEM, CLARIANA, CLARIANUMADA, CLARIANUS (prov. : Aix-les-Bains ; d'après Despine 1834, pl.V).

55 *CIL*, XI, 5679, 17. Vienne : dessins dans ALLMER, 1875, n° 214.6-7, pl. 27 bis (sans ligature des lettres) ; Clonas : *AE*, 2001, n° 1334 a-b, p. 19-21 (sans ligatures ; marque sur tubulure). Sur ce dossier, voir PELLETIER A., ZANNETTACI M. (collab.), « Inscriptions inédites de la cité de Vienne (II) » in *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 1997, 92, pp. 21-19

56 CHAMOIX, 2010, p. 48

La marque est également connue dans la région viennoise, à Loire-sur-Rhône et Saint-Romain-en-Gal sur la rive gauche du fleuve, et à Vienne et Clonas-sur-Varèze (Isère) sur la rive gauche⁵⁵. À partir de deux marques fragmentaires, A. Pelletier a considéré qu'il y avait d'une part une marque GESA[---] qu'il propose de restituer GESA[TIUS ou -TUS], d'autre part une marque [---]+SARCE +[---] qu'il rapproche du *cognomen* Sargenius ; mais l'examen des objets provenant de Clonas a permis à C. Chamoux⁵⁶ de rétablir la marque unique GESARCENSEM.

Le sens du texte n'est pas clair. On pourrait voir dans ense(s) un suffixe accolé à un toponyme et la marque renverrait à un groupe d'habitants producteurs, car si les marques sur terre cuite

sont généralement celles d'individus isolés ou d'une même famille (voir par exemple ci-après la marque VIRIORUM), il existe des marques de la cité (voir ci-avant la marque R. P. A.) et sans doute du quartier ou du bourg⁵⁷. Mais la terminaison du mot reste problématique.

La marque régionale CLARI[---] ?

Aux Barattes (Annecy-le-Vieux), « chez M. Ruphy », Ducis a signalé la découverte d'un « vaste caveau » dans lequel on a trouvé « une brique de Clarianus ». L. Revon puis Ch. Marteaux et M. Le Roux ont évoqué un fragment de brique marqué CLARI[...] dans un cartouche rectangulaire (hdl. : 3 cm) ; il provient de la « maison Replat » aux Barattes : il s'agit sans doute du même objet⁵⁸, dans lequel ils voient avec raison un fragment de marque du

groupe de CLARIANUS ; mais dans son état de fragmentation, il ne peut être attribué plus précisément. L'objet est conservé au musée-château d'Annecy (inv. n° 617.5 ; TEG 286 ; fig. 26).

La marque régionale CLARIAN⁵⁹

En 1969, le club archéologique du lycée Vaugelas de Chambéry fit un sondage sur la butte de l'église de La Ravoire⁶⁰. Rendant compte de cette opération, M. Le Glay signalait la découverte de « tegulae dont l'une porte la marque [CL] ARIAN[US] »⁶¹, J. Prieur considérant pour sa part qu'il s'agissait d'une marque CLARIANA. En fait, il s'agit d'un fragment de tubulure d'hypocauste, autrefois présenté à la mairie de La Ravoire et aujourd'hui conservé au Musée Savoisien de Chambéry (inv. n° 980.27.2⁶² ; TEG 249 ; fig. 27) : dans un cartouche sub-rectangulaire incomplet en haut et à gauche subsiste une partie de la marque : [CI]ARIAN (hdl. : 1,3 cm) et non CLARIANUS.

Le rayonnement de cette marque atteint l'agglomération antique de Vienne (par ex. : deux briques au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal-Vienne : inv. : 1992.I.0607 ; 1992.I.0608) ; M. Verguet⁶³ a signalé des exemples de cette marque à Lyon sur tegula, à Eygalières, à Saint-Rémy-de-Provence et à Vaison-la-Romaine ; il veut, sans raison, y voir une forme abrégée de CLARIANA.

La marque régionale CLARIANA

Dans les départements savoyards, la marque CLARIANA est connue peut-être sur des briques. Le comte de Loche⁶⁴ affirme qu'on en a trouvées aux thermes d'Aix-les-Bains ; mais les objets sont perdus et cette affirmation ne peut être vérifiée.

⁵⁷ Marque AD GALL[---] et AD JOVEM (i. e. : au temple de Jupiter) à Trèves (Allemagne) : *CIL*, XIII, 12609-12610 ; marque CONDANTE(nses (?)) à Allones : *CIL*, XIII, 12737.

⁵⁸ DUCIS, « Bautae et Annecy », in *Revue Savoisiennne*, 4^{ème} année, n° 5, 15 mai 1863, p. 40 ; REVON, 1870, n° 115, p. 48 ; MARTEAUX, LE ROUX, 1895, p. 310-311, fig. ⁵⁹ Conservée au Château – Musée d'Annecy (inv. n° 19019.1), une marque inédite, provenant de la Balme de Silingy, n'est pas complète et doit être transcrite sous la forme : CLARIAN[---].

⁶⁰ RÉMY, BALLET, FERBER, 1996, p. 187

⁶¹ LE GLAY M., « Informations Archéologiques, Circonscription de Rhône-Alpes » in *Gallia*, 29-2, 1971, p. 443

⁶² PRIEUR, 1984, n° 253 à droite, p. 140

⁶³ VERGUET, pp. 242-243, pl. V, n° 10, 12, 17

⁶⁴ LOCHE Fr. de, « Recherches historiques sur les monuments romains d'Aix-en-Savoie » in *Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie*, t. III, 1828, p. 409 ; repris dans LOCHE Fr. de, *Histoire de la ville d'Aix-les-Bains*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie, 4^{ème} série, t. VII, 1899, p. 300



Figure 26. Marque CLARI[--- (TEG 286 ; prov. : Les Barattes ; cliché : J.-C. Béal).

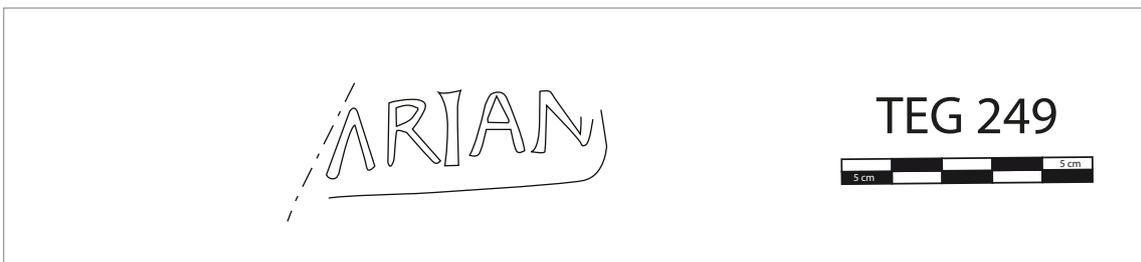


Figure 27. Marque [CI]ARIAN (TEG 249 ; prov. : La Ravoire ; DAO : C. Chamoux).

65 PERNON J., « Une grande villa gallo-romaine à Cognin » in *Archéologia*, n° 103, fév. 1977, p. 16 « deux briques marquées CLARIA(nus), l'une brûlée » ; PERNON J., « L'habitat gallo-romain de Cognin (Savoie) d'après les recherches menées par le Club Archéologique du Lycée Vaugelas », *Congrès des Sociétés Savantes de la Savoie, Chambéry, 9-10 septembre 1972*, Union des Sociétés Savantes de Savoie, 1972, p. 61 ; PERNON J., « Cognin, la villa gallo-romaine » in COLLECTIF, *10 ans d'archéologie en Savoie*, Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie, 1984, p. 93 : hypocauste, « datable par des briques marquées CLARIANA », repris dans RÉMY, BALLET, FERBER, 1996, p. 151

66 PRIEUR J., « La villa gallo-romaine de Mérande à Arbin (Savoie) », *Métiers et industries en Savoie*, Actes du congrès des Sociétés Savantes de la Savoie, Annecy, 1974 (Mémoires et documents de l'Académie Salésienne, LXXXVI), note 10, p. 33. L'auteur considère, sans aucune raison, que le fabricant est « Clarianus A. Decius Alpinus » : voir ci-après.

67 Les marques passent pour plus rares sur les tubulures d'hypocauste que sur les briques et tuiles : cependant, aux exemplaires des départements savoyards et de la région Rhône-Alpes que nous mentionnons ici (voir CLARIANA, CLARIANAC, CLARIANUMP, GESARCENSEM), on peut ajouter une tubulure marquée CLARIANA à Vaison-la-Romaine (RÉMY B., MATTHIEU N., BIENFAIT M., « Des femmes chefs d'entreprise à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Nouvelles découvertes d'estampilles féminines sur briques antiques » in *Bulletin Archéologique de Provence*, 35, 2013, pp. 1-5, AE, 2016 (2013), n° 1035, pp. 395-396, une tubulure marquée VIRIANA à Sainte-Colombe (Rhône : ALLMER, DISSARD, 1892, p. 227, n° 491, 3-4), la marque [NEB]RIGIAC dans la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône : Poux et al., 2014, fig. 10) et la marque C. VIRI CLEMENTIS à Saint-Laurent-d'Agnay (sous la forme [C.Viri Clem]ENTIS : Poux et al., 2014, fig. 10) et à Sainte-Colombe (Rhône : ALLMER, DISSARD, 1892, p. 228, n° 491, 5-7) mais aussi à Lattes (Hérault : FÉDIÈRE G., ROUQUETTE D., « Marques sur matériaux de terre cuite, estampilles sur amphores et céramiques décorées du site de la Cougourlude à Lattes (Hérault) » in *Archéologie en Languedoc*, 1989, pp. 113-115)

À Cognin (Savoie), autour de l'église, les fouilles de R. Chemin, puis de J.-M. Ferber et J. Pernon, sur une villa auraient rencontré des marques CLARIANA, ou CLARIANUS⁶⁵. Cependant, l'inventaire du mobilier au dépôt du SRA pour la Savoie ne permet de retrouver qu'une marque incomplète CLAR[...] sur brique. Enfin, J. Prieur⁶⁶ soutient que la marque CLARIANA se trouve « sur plusieurs briques » de la villa de Mérande à Arbin : il y a peut-être confusion entre « tubulures » et « briques », sans doute parce que l'usage a persisté de désigner les tubulures d'hypocauste comme des « briques calorifères ».

En effet, la marque CLARIANA est bien attestée sur des tubulures d'hypocauste⁶⁷ où elle apparaît en relief dans un cartouche sub-rectangulaire. Elle y a été apposée après le peignage de la surface, soit verticalement (ou très obliquement) par rapport aux retours d'angle de la tubulure, soit, plus souvent, horizontalement, en général près de sa base, parfois près de son sommet.

À Annecy (Haute-Savoie), sur le site de *Boutae*, P. Broise (1968, p. 168) signale que « certains tuyaux d'hypocauste portent l'estampille de la grande fabrique rhodanienne Clariana »⁶⁸. Objets non retrouvés.

68 BROISE P., « Les relations commerciales du vicus de *Boutae* avec le monde romain » in *Actes du 91^{ème} congrès national des Sociétés Savantes, Rennes, 1966*, section d'archéologie, Paris, Editions de la Bibliothèque Nationale, 1968, p. 168

À Domessin (Savoie), parmi d'autres débris offerts par M. Collomb, de Pont-de-Beauvoisin, au Musée Savoisien, la marque CLARIANA a été trouvée sur une «conduite d'eau» qui est sans doute une tubulure⁶⁹. Objet non retrouvé.

Provenant d'Aix-les-Bains (Savoie), deux marques complètes CLARIANA figurent dans les collections du Musée Savoisien de Chambéry. La première (TEG 235 ; fig.28 ; cartouche : 7,7 x 1,1 cm ; hdl. : 0,9 à 1,1 cm) figure sur une tubulure complète (inv. n° 899.548⁷⁰). La haste inférieure du L est oblique, engagée sous l'A, comme on le constate aussi sur la plupart des tubulures marquées d'Arbin. La marque a été apposée horizontalement, à 3,5 cm de la base de la tubulure. La seconde marque CLARIANA provenant d'Aix-les-Bains (inv. n° 899.537 ; TEG 241 ; fig. 29 ; cartouche : 8 x 1,1 cm ; hdl. : 0,9 à 1,3 cm) présente les mêmes caractéristiques que la première. Ces deux marques sont identiques à celles d'Arbin.

À Arbin (Savoie) en effet, les fouilles de l'hypothétique villa de Mérande, aux XIX^e et XX^e siècle, ont fourni deux lots de la marque CLARIANA sur tubulures. En 1869-1870, lors des fouilles du marquis d'Oncieu de la Bathie et de ses collègues, des «briques calorifères striées et cannelées [i. e. des tubulures] signées Clariana (officina)» ont été découvertes et offertes au Musée de Chambéry, où Hirschfeld, le premier, signale la présence de

trois exemplaires⁷¹ présentant deux variantes : CLARIANA ou CLARIANA. J. Carotti⁷² connaît encore deux «fragments de briques» marquées CLARIANA et provenant de la villa de Mérande. Mais J. Prieur⁷³ attribue à la villa de Mérande quatre fragments de tubulure conservés au Musée Savoisien de Chambéry (n° 252 = objets n° 899-534 et 899-535, n° 253 : objets n° 899-536 et 980-27-1) qu'il qualifie de «briques creuses». Il y a donc des contradictions entre les inventaires successifs.

La première (inv. n° 899.536 ; TEG 240 ; fig.30 ; hdl. : entre 0,8 et 1,1 cm) est complète : CLARIANA. La haste inférieure du L est oblique et engagée sous l'A, comme le plus souvent (voir ci-après).



Figure 28. Marque CLARIANA (TEG 235 ; prov. : Aix-les-Bains ; cliché : J.-C. Béal).

⁶⁹ CHAMOUSSET F., «CR de la séance du 15 novembre 1877 de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie» in *Le Courrier des Alpes*, 13 décembre 1877, pp. 2-3
⁷⁰ PRIEUR, 1984, n° 251, p.139

⁷¹ CIL, XII, 5679,20, n.
⁷² CAROTTI J., *Musée de Chambéry, catalogue raisonné*, Chambéry, 1911, n° 4822 et 4823, p. 68 et p. 75
⁷³ PRIEUR, 1984, pp.139-140



Figure 29. Marque CLARIANA (TEG 241; prov. : Aix-les-Bains ; DAO : C. Chamoux).

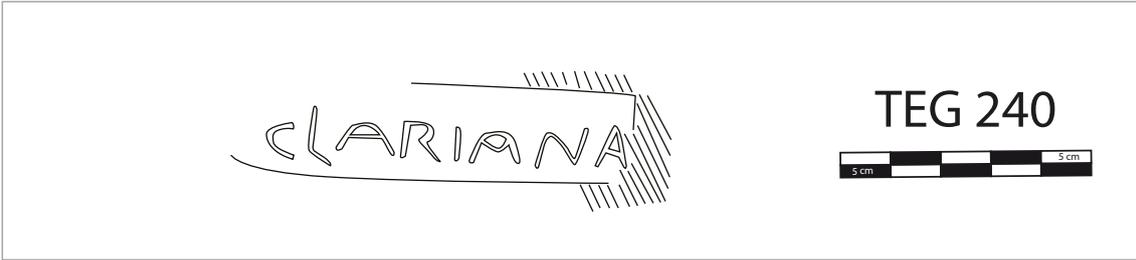


Figure 30. Marque CLARIANA (TEG 240 ; prov. : Arbin ; DAO : C. Chamoux).

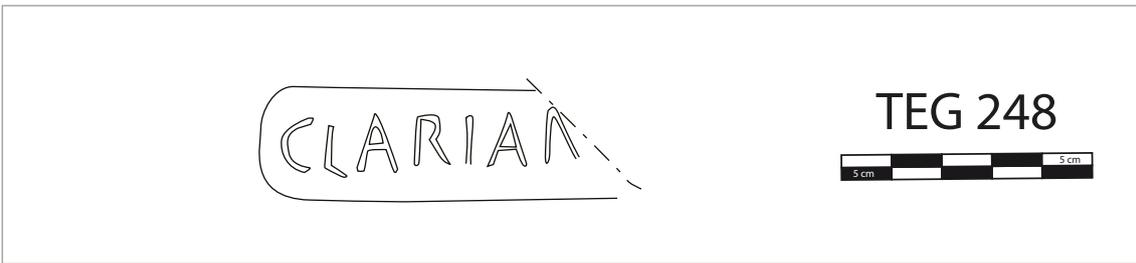


Figure 31. Marque CLARIAN[a ?] (TEG 248 ; prov. : Arbin ; DAO : C. Chamoux).

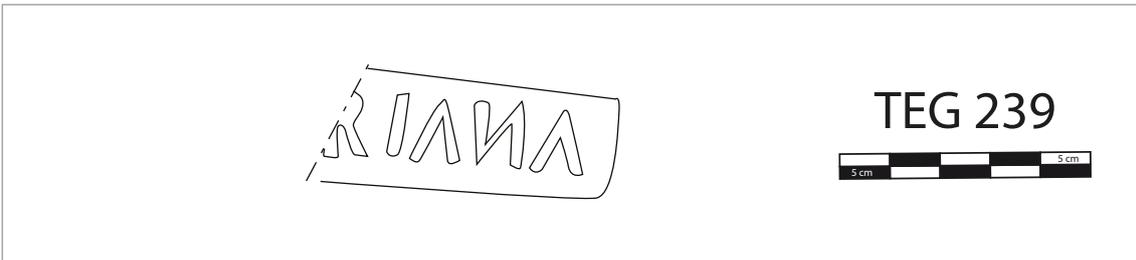


Figure 32. Marque [Cl]RIANA (TEG 239 ; prov. : Arbin ; DAO : C. Chamoux).

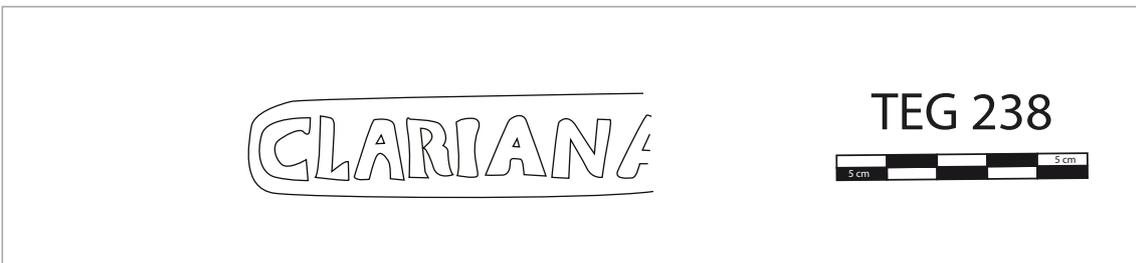


Figure 33. Marque CLARIANA (TEG 238 ; prov. : Arbin ; DAO : C. Chamoux).

L'A final est mal dégagé du cartouche (L. 8 cm ; H. 2 cm). La seconde marque (inv. n° 980.27.1 ; TEG 248 ; fig.31) est aussi incomplète et la restitution incertaine : CLARIAN[a ou -ac, ou -ump] (hdl. : 1,2 ; H ; du cartouche : 2,2 cm). Elle a été apposée horizontalement à 5 cm de la base de la tubulure. La troisième marque (inv. n° 899.535 ; TEG 239 ; fig.32) est incomplète : [Cla]RIANA (hdl. : 1,3 cm ; H. du cartouche : 2 cm), mais la restitution est assurée puisqu'on ne connaît pas localement d'autres marques avec la même terminaison (VIRIANA par exemple) sur tubulure. On notera cependant que les A ne présentent pas de barre horizontale et que le N est retourné, sans doute par un accident de gravure sur la matrice⁷⁴. La dernière marque, CLARIANA, (inv. n° 899.534 ; TEG 238 ; fig. 3 ; hdl. : 1,1 à 1,3 cm) est presque complète : l'A final est pris dans le bord droit du cartouche (8 x 1,2 cm) et les lettres sont droites, larges et bien formées. La marque a été apposée horizontalement, à 8,5 cm environ du sommet de la tubulure et à 3,5 cm de son bord gauche. L'aspect de surface est lustré. C'est peut-être cette marque, distincte des trois autres, qui a été ajoutée par erreur aux trois exemplaires signalés pas Hirschfeld.

Si donc il y a un doute sur les objets provenant des fouilles anciennes d'Arbin, un autre ensemble permet de caractériser plus précisément les marques de ce site. J. Pernon, qui a fouillé sur le site entre 1977 et 1981, y a en effet trouvé 44 fragments de tubulures marquées, soit la plus grosse concentration de marques sur un même

site, demeurés non signalés. Ce lot est conservé au dépôt du SRA de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Chambéry.

Dans la plupart des cas (22 sur 27 fragments où l'observation a pu être faite), les marques sont apposées perpendiculairement aux retours d'angle des tubulures, et entre 3,5 et 5,5 cm du bord gauche de la tubulure ; dans cinq cas, la marque est parallèle à ce bord. Trois tubulures ont été marquées près (entre 4 et 6 cm) de leur sommet, les autres l'étant près (entre 3 et 6 cm) de leur base.

On y distingue d'abord cinq marques complètes CLARIANA (TEG 279 à 281, 283, 284 ; fig. 34 à 38). Une marque Cla]RIANA, trois marques Clari]ANA et deux marques Claria]NA peuvent être restituées sans risque, puisqu'on ne connaît pas localement de tubulures marquées au nom d'un personnage qui n'appartienne pas au groupe de Clarianus. Un peu plus risquée est la restitution des autres marques : si l'on ne connaît pas de marque CLARIANUS sur tubulures, on connaît, à Faverges notamment, les marques CLARIANAC (voir ci-après) et CLARIANUMP (voir ci-avant). À titre d'hypothèse, on proposera de restituer deux marques CL[ariana], cinq marques CLA[riana], cinq marques CLAR[iana], trois marques CLARI[ana], cinq marques CLARIA[na], six marques [CLARIAN[a (dont TEG 282, fig.39), une marque [C]LAR[iana], une marque [C]LARI[ana], une marque [C]LARIA[na, deux marques [Cla]RIAN[a]. Le texte est enfermé dans un cartouche sub-rectangulaire, haut de 1,8 à 2,5 cm pour une longueur de 7,7 à 8 cm pour les exemplaires complets ; il n'est jamais orné de guillochis. Les lettres sont hautes d'1 à 1,5 cm. La haste inférieure du L est toujours oblique et engagées sous l'A suivant ; les A ont toujours leur haste horizontale, sauf dans un cas où les deuxième et

⁷⁴ CAGNAT R., *Cours d'épigraphie Latine*, 4^e éd., Rome, L' « Erma » di Bretschneider, 1964, p. 339



Figure 34. Marque CLARIANA (TEG 279 ; prov. : Arbin ; DAO : A. Schmitt).

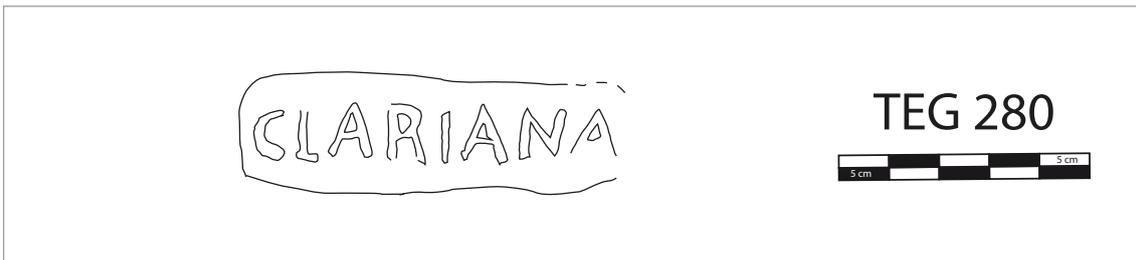


Figure 35. Marque CLARIANA (TEG 280 ; prov. : Arbin ; DAO : A. Schmitt).



Figure 36. Marque CLARIANA (TEG281 ; prov. : Arbin ; cliché : J.-C. Béal).

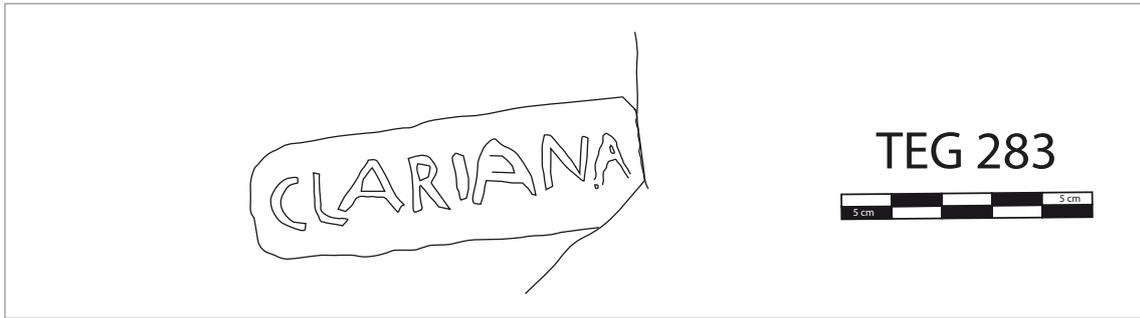


Figure 37. Marque CLARIANA (TEG 283 ; prov. : Arbin ; DAO : A. Schmitt).



Figure 38. Marque CLARIANA (TEG 284 ; prov. : Arbin ; cliché : J.-C. Béal).



Figure 39. Marque CLARIAN[a] (TEG 282 ; prov. : Arbin ; DAO : A. Schmitt).

75 PICCAMIGLIO A., SEGARD M., « Le site de Viuz-Faverges /Casuaria (Haute-Savoie) : agglomération, sanctuaire et villa dans la cluse d'Annecy » in *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, 38, 2005-2006, p. 123. Les auteurs ont mentionné par erreur « la présence de plusieurs fragments de briques et tubuli portant l'estampille de Clarianus » dans les thermes de la villa, d'autres provenant de la pièce n° 12 de la *pars urbana*. Il n'y a en fait pas de briques, et les marques sont au nom de *Clariana*.

76 PICCAMIGLIO A., Sondage 1995, Site du Thovey, commune de Faverges (rapport de fouilles), pl. 2, n° 1 ; BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201, n° 10

77 PICCAMIGLIO, 1983, p. 3, pl. 3, n° 2 ; hdl. : 2 cm ; PICCAMIGLIO A., « Le site gallo-romain du Thovey (3^e partie) » in *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie des Amis de Viuz-Faverges*, n° 28, 1987, p. 22, n° 3 ; BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201, n° 3. Le plan des vestiges se trouve dans PICCAMIGLIO, SEGARD, 2005-2006, fig. 12.

78 Le premier : BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201, n° 6 ; le second : PICCAMIGLIO A., Fouilles programmées 1986, Site du Thovey, commune de Faverges (rapport de fouilles), pl. 13, n° 4 : prov : couloir d'accès aux thermes : BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201 ; n° 9.

troisième A apparaissent sans barre, ce qui paraît être ici un accident d'impression. Les caractéristiques de ce lot sont identiques à celles des exemplaires d'Arbin TEG 240 et 248, et aussi de ceux provenant d'Aix-les-Bains (TEG 235 et 241).

À Faverges, sur le site du Thovey, quatre fragments de tubulures d'hypocauste marqués au nom de CLARIANA sont issus des fouilles d'A. Piccamiglio⁷⁵. Un premier fragment⁷⁶ (fig. 40, en bas), non retrouvé au musée de Faverges, porte la marque complète CLARIANA dans un cartouche aux extrémités arrondies et dont le bord est orné de guillochis. Il provient de la palestre des thermes de la villa (fouilles de 1995). Deux autres fragments plus petits ont également été retrouvés en 1995 (non retrouvés ; non figurés dans Piccamiglio 1995. Un quatrième⁷⁷ (fig. 40, en haut) a été découvert en 1983 dans le comblement d'une fosse ouverte dans la salle 12 du bâtiment nord postérieurement à l'effondrement du bâtiment (III^e-IV^e siècles ?) ; la restitution Cla]RIAN[a est légitimée par les guillochis qui courent sur le bord du cartouche et qui sont absents localement des formes CLARIANUMP ou CLARIANAC.

Nous avons pu étudier deux fragments⁷⁸. Sur le premier (TEG 53 ; fig. 41), la marque (L. cons. : 7,4 cm ; hdl : 1,6 cm) est enfermée dans un cartouche (L. cons. : 8,7 cm ; H. : 2,6 cm) aux extrémités arrondies et dont le bord est orné de guillochis ; les lettres sont droites. La marque est incomplète mais on est fondé à restituer CLARIAN[a], les marques CLARIANUS ou CLARIANUM n'étant pas attestée sur des tubulures, et la présence de guillochis à la périphérie du cartouche amenant à exclure localement les formes CLARIANUMP ou CLARIANAC. Pour le second (TEG 55 ; fig. 42), la marque (L. cons. : 5 cm ; hdl. : 17 cm) est incomplète à gauche. La restitution [Cla]RIANA

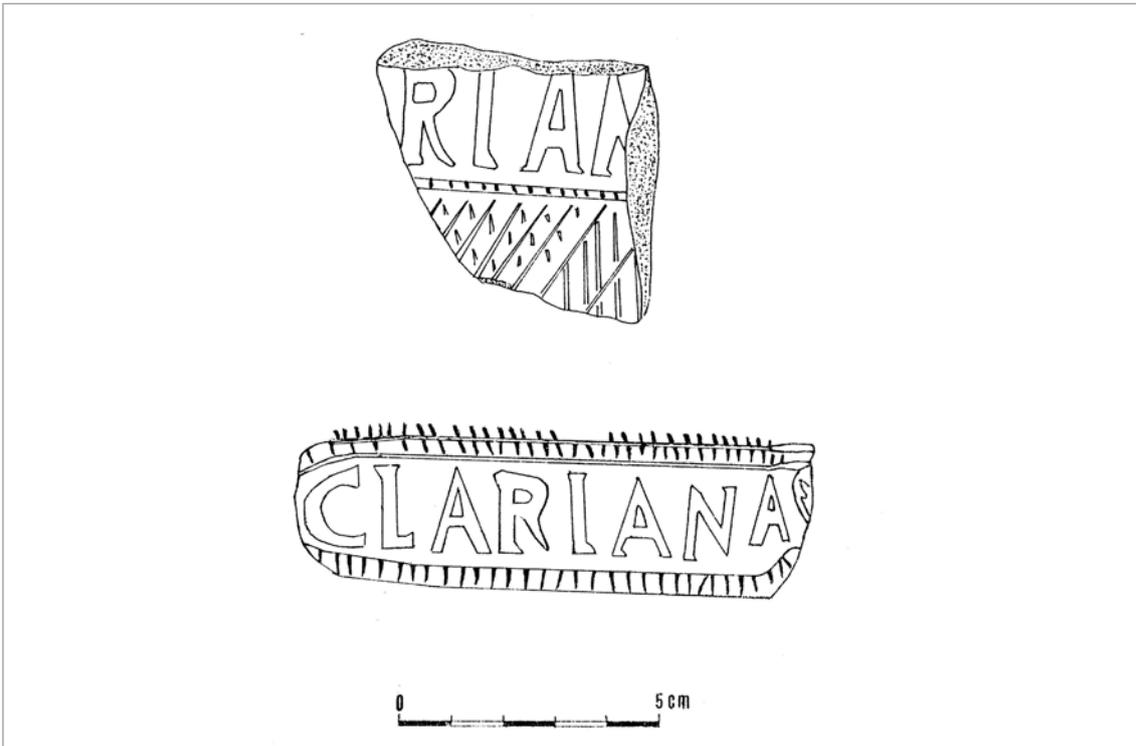


Figure 40. Marques CLARIANA et [Cl]ARIANA (prov. : Faverges ; d'après Bertrand, Chevrier, Serralongue 1999, fig. 201, n° 10 et n° 3).

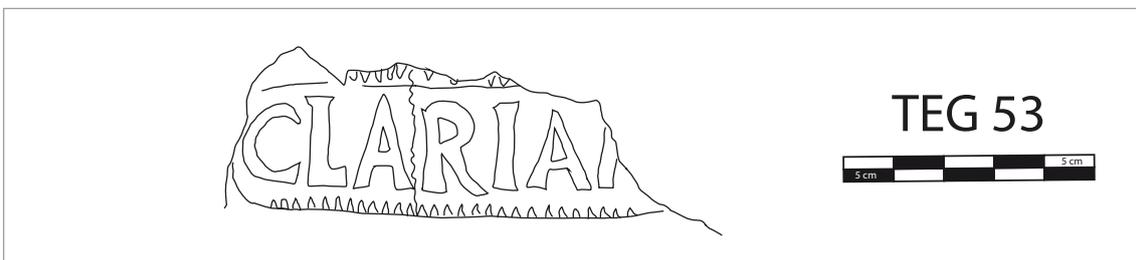


Figure 41. Marque CLARIAN[a] (TEG 53 ; prov. : Faverges ; DAO : A. Schmitt).

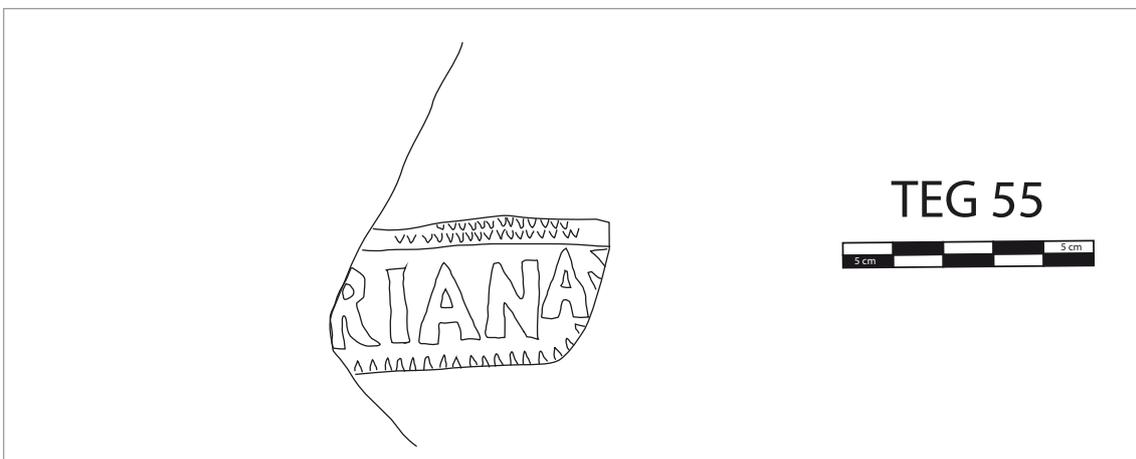


Figure 42. Marque [Cl]ARIANA (TEG 55 ; prov. : Faverges ; DAO : A. Schmitt).

est fondée sur l'absence de marque sur tubulure VIRIANA en dehors de Sainte-Colombe⁷⁹. La marque est enfermée dans un cartouche aux extrémités arrondies, et dont les bords sont ornés de guillochis.

Ces marques de Faverges sur tubulures d'hypocauste présentent des caractéristiques communes (cartouche guilloché, lettres droites (particulièrement le L) et haute (16-17 mm), dernier A plus petit que les deux autres et surélevé), qui les distinguent des marques communes d'Aix-les-Bains et d'Arbin, comme des marques des thermes d'Uriages (Isère : voir ci-après) ; mais une marque morphologiquement identique provient d'un fragment de tubulure du Roussillonnais (TEG 260 : voir ci-après) que l'analyse archéométrique rapproche également des marques de Faverges. Nous n'avons eu entre les mains aucune marque savoyarde sur brique ou tuile, alors que celle-ci apparaît surtout sur ces types d'objets dans la vallée du Rhône (voir ci-après) ; la présence même,

dans les départements savoyards, de briques ou de tuiles marquées CLARIANA reste à démontrer.

La forme CLARIANA a été tantôt lue, par exemple par A. Borlenghi, comme CLARIANA (*tegula*) ou (*figlina*), voire CLARIANA (*officina*), lecture que retient encore M. Verguet⁸⁰. Hischfeld cependant rejetait comme douteuse la seule mention connue d'une marque CLARIANA OFF(icina). Cette lecture suppose que le mot CLARIANA soit considéré comme un adjectif issu d'un nom CLARIUS ou CLARIA par suffixation. D'autres ont préféré y voir un nom de personne, puisque le *cognomen* CLARIANA est connu à Lyon⁸¹ et à Rome. B. Rémy et ses collègues⁸² ont considéré le mot CLARIANA comme « le surnom latin d'(une) citoyenne romaine qui n'a[vait] pas jugé utile d'indiquer son gentilice » et estimé que Clariana serait devenu propriétaire de « l'entreprise familiale » par héritage. Son atelier serait « situé[e] à Saint-Clair-du-Rhône », au sud de la colonie romaine de Vienne. Mais la localisation de « l'entreprise », si tant est que la question doive être posée sous cette forme, est en fait inconnue.

La marque régionale CLARIANAC

À l'occasion de sa fouille de la villa du Thovey à Faverges (Haute-Savoie), A. Piccamiglio a découvert trois fragments de tubulure portant la marque CLARIANAC⁸³.

Le premier provient du comblement d'une fosse au-dessus de la couche d'effondrement de la salle n° 1, le second de la palestres des thermes, la provenance du troisième ne nous étant pas connue. Il faut sans doute y ajouter un autre fragment⁸⁴ qui provient lui aussi du comblement d'une fosse au-dessus de la couche d'effondrement de la salle n° 1 ; seules les premières lettres sont conservées,

79 ALLMER, DISSARD, 1892, n° 481.3-4, p. 227

80 BORLENGHI, 2003, p. 322 et note 18 ; VERGUET, 1974, 1974, pp. 242-243

81 *CIL*, XIII, 2076 : GESATIA CLARI[a]N[a].

82 RÉMY, MATTHIEU, BIENFAIT, 2013, p. 57

83 Le premier : PICCAMIGLIO A., *Fouilles programmées 1982, Site du Thovey, commune de Faverges (74)*, pl. non numéroté, n° 2 (couche d'effondrement entre le sol le plus récent d'une salle et la terre végétale) = BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999,

fig. 201, n° 2 ; le second : PICCAMIGLIO A., *Fouilles programmées 1987, Site du Thovey, commune de Faverges (74)*, (rapport de fouilles), pl. 10, n° 5 (couche 5 : 50 – 270 ap. J.-C.) =

BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201, n° 7 ; le troisième : BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201, n° 8.

84 PICCAMIGLIO, 1982, pl. non numéroté, n° 1 ; PICCAMIGLIO 1987 b, p. 22, n° 2 ; BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE, 1999, fig. 201, n° 1.

mais elles présentent le même cartouche à bords droits sans guillochis que les exemplaires assurés de cette marque.

Nous avons pu étudier au musée de Faverges l'un de ces fragments, dont nous avons complété la lecture. De cette marque (inv. n° AVF.261 ; TEG 54 ; fig. 43)⁸⁵, subsistent les dernières lettres [Clari]ANAC (hdl. : I, I cm), en relief, dont la lecture du C final, incomplet, peut être confirmée par comparaison. Le cartouche (H. : 2,4 cm), incomplet à gauche, est à bords sans guillochis.

Une marque CLARIANAC sur tubulure, de provenance locale, est conservée à l'office du tourisme

du Pays roussillonnais à Roussillon (Isère) ; elle est enfermée dans un cartouche sub-rectangulaire ; l'extrémité droite d'une marque sur tubulure incomplète [Clar]IANAC) à été trouvée à l'ouest de Lyon, dans la région de Mornant (Rhône)⁸⁶. Le C final est certain ; son interprétation est problématique⁸⁷. On observe peut-être une finale identique sur la marque CANINIANAC au musée de Vienne⁸⁸. La terminaison de la marque NEBRIGIAC serait en revanche à lire comme l'abréviation de NEBRIGIAC(us) si l'on se fonde sur une découverte ancienne de Beaurepaire⁸⁹.

La marque régionale CLARIANAE

Dans les thermes d'Aix-les-Bains, le comte de Loche⁹⁰ signale qu'on a découvert des briques marquées CLARIANAE, indication qui n'est généralement pas reprise, mais qu'on ne peut négliger : M. Deloye⁹¹ a publié une marque CLARIANAE sur une tuile de la région de Vaison-la-Romaine. Les objets n'ont été retrouvés.

85 Bertrand, Chevrier, Serralongue, 1999, fig. 201, n° 8.

86 CELLI P., GARRAUD C. (collab.), LITAUDON J.-Cl. (collab.), CERVANTES S. (collab.), « Lugdunum en territoire Ségusiave : les limites occidentales de la colonie retrouvées » in *Revue archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, fig. 2, en bas à droite.

87 BORLENGHI, 2003, p. 322

88 LEBLANC J., *Inscriptions lapidaires et poteries du Musée de Vienne*, Vienne, Imprimerie de J.

Timon, 1879, n° 176

89 BORLENGHI, 2003, p. 320, note 8

90 LOCHE, 1828, p. 411

91 DELOYE A., « Inscriptions grecques et latines découvertes à Vaison ou dans les environs » in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, série B, t. IV, 1846-1847, p. 327, fig.



Figure 43. Marque [Clari]ANAC (TEG 54 ; prov. : Faverges ; DAO : A. Schmitt).

La marque régionale CLARIANI

À Aime (Savoie), à la suite de la destruction d'une partie de la nécropole du Replat en 1942, M.-A. Robbe a présenté à l'Académie de la Val-d'Isère un lot de mobilier parmi lequel figurait une tuile estampillée CLARIANI⁹² : cette forme n'est connue ni d'Hirschfeld ni de Verguet, alors qu'A. Comarmond en indique l'existence⁹³ ; elle est mentionnée cependant à Beaucaire (Gard)⁹⁴. Nous n'avons pas d'autres informations sur cette marque qu'A. Borlenghi propose de lire : (ex figlinis) CLARIANI. L'objet n'a pas été retrouvé.

92 RÉMY, BALLET, FERBER, 1996, p. 97

93 *Contra* : *CIL*, XIII, 12723, d'où BOUET A., *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Ausonius Publications (Scripta Antiqua, 1), Bordeaux, 1999, p. 184

94 PROVOST M. et al. : *Le Gard*, Paris, AIBL et al.,

(Carte archéologique de la Gaule 30-2), 1999, p. 225 ; BESSAC J.-C. et al., *Ugernum, Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, Caveirac, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (Cahiers de l'ARALO, n° 15), 1987, pp. 113-114, renvoyant à MAZAUURIC Félix (« Les Musées Archéologiques de Nîmes, Recherches et acquisitions » in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VIIe série, t. XXXII, 1909, p. 221) qui en a fait la découverte et qui la place par erreur sur la commune de Bellegarde.

La marque régionale CLARIANUMADA

Dans les départements savoyards, Despine⁹⁵ a noté la présence de cette marque sur brique dès 1834 aux thermes d'Aix-les-Bains (fig. 25, en bas, à droite). Un exemplaire qui en provient est conservé au Musée Savoisien de Chambéry (inv. 899.546 ; TEG 236 ; fig. 44)⁹⁶, où nous avons pu l'étudier. Dans un long cartouche rectangulaire (L. : 15,3 cm ; H. : 1,2 cm), le texte (hdl. : 1,1 à 1,4 cm) est faiblement imprimé à son extrémité droite ; mais la lecture est certaine ; il ne comporte aucune séparation entre les groupes de lettres.

M. Verguet⁹⁷ n'avait pas rencontré de brique portant cette marque, mais en signalait la mention à Saint-Romain-en-Gal et à Feyzin et à Aix-les-Bains. Le musée gallo-romain de Lyon conservait plusieurs objets portant cette marque⁹⁸.

95 DESPINE, 1834, p. 28, pl. V, n° 7

96 PRIEUR, 1984, n° 247

97 VERGUET, 1974, p. 246

98 Voir *CIL*, XII, 5679, 24 ; COMARMOND

A., *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon : épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, Impr. de F. Dumoulin, 1846-1854, n° 71-73, p. 464

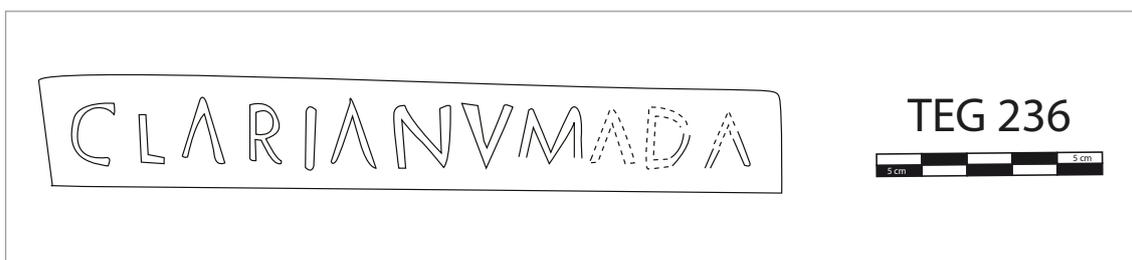


Figure 44. Marque CLARIANUMADA (TEG 236 ; prov. : Aix-les-Bains ; DAO : C. Chamoux).

Transcrite diversement en un ou deux mots (CLARIA NUMADA pour Despine), la marque doit être explicitée sous la forme CLARIANUM A(uli) D(eci) A(Ipini) et plus précisément CLARIANUM (opus ex figlinis) A(uli) D(eci) A(Ipini) selon A. Borlenghi⁹⁹ : CLARIANUM serait alors à considérer comme un adjectif issu d'un nom de personne CLARIUS ou CLARIA par suffixation, l'objet marqué étant «l'ouvrage de

99 HÉRON DEVILLEFOSSE A., «CR de G. de Mortillet, Les potiers allobroges, méthodes des sciences naturelles appliquées à l'archéologie, Annecy, 1879» in *Revue Celtique*, IV, 1879-1880, pp. 289-292 ; BORLENGHI, 2003, p. 322. Voir ci-après la marque régionale «CESAR CENSEM» : GESARCENSEM.

100 On connaît des Decii Alpini, vieille famille de notables allobroges, voir *ILN*, V, 3, n° 850. A. Decius Alpinus a sans doute un rapport avec cette famille ; mais il faut rejeter l'hypothèse qu'il ait eu une activité dans la production de céramique, notamment sigillée (BORLENGHI, 2003, p. 323, note 22).

101 ALLMER, 1875, n° 1729, p. 225

102 MORTILLET G. de, «Inventaire des sigles figulins du Musée de Saint-Germain-en-Laye et le briquetier Clarianus» in *Revue Savoisienne*, 1879, n° 6, p. 60 ; Hirschfeld O., *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, Berlin, 1888, XXVIII, n° 5679.19 : commentaire de l'exemplaire x¹.

103 DAQUIN J., *Analyse des eaux thermales d'Aix-en-Savoie*, Chambéry, Imprimerie de Gorrin, 1773, XI, p. 12-14

104 Nous l'avons trouvée déjà chez BLAEU J., *Theatrum statuum regiae celsitudinis Sabaudiae ducis, Pedemontii principis, Cypro regis*, vol. 2, Amsterdam, Blaeu edit., 1682, p. 25 ; au XX^e siècle, le fronton des thermes Pétriaux construits en 1934 et détruits quarante ans plus tard portait encore l'inscription *Aquae Gratianae* (FRIEH-GIRAUD G., *Les Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains, le Fil de l'Eau*, Éditions FIGEP, Barberaz, 2005, fig. de la p. 121).

105 RAYMOND G. M., *Notice sur les Charmettes et sur les environs de Chambéry*, Imprimerie P. Cléaz, 1817, p. 47

Clarius / -a aux tuileries d'A. Decius Alpinus»¹⁰⁰.

Allmer en 1875¹⁰¹ a signalé la présence, au musée de Chambéry où ni J. Carotti en 1911 ni J. Prieur en 1984 ne mentionnent son existence, d'une marque CLARIANUM provenant d'Aix-les-Bains, dont «la dernière lettre, en partie effacée, et incertaine». L'information est reprise dans la *Carte archéologique de la Savoie* (p.106), mais l'existence de cette marque a été mise en doute : pour G. de Mortillet, il faut voir dans cette forme le texte incomplètement conservé de la marque CLARIANUMADA ; pour Hirschfeld¹⁰², c'est une erreur de lecture pour CLARIANUS. Ni H. Verguet ni A. Bouet n'en connaissent d'autres exemplaires.

La marque régionale CLARIANUS

Dans les départements savoyards, la marque a été signalée aux thermes d'Aix-les-Bains. J. Daquin¹⁰³ est le premier à en signaler la découverte sur une brique intégrée à ce qu'il considère comme le plafond d'une salle munie de colonnes faites de briques et qui est en fait la *suspensura* d'une des salles chaudes des thermes. Il en propose la lecture GRATIANUS et y trouve un argument pour étayer l'hypothèse qu'*Aquae* se soit appelée *Aquae Gratianae* : c'est peut-être à des découvertes analogues et plus anciennes que remontait cette hypothèse¹⁰⁴.

G. M. Raymond¹⁰⁵ possédait, dès avant 1810, «une grande brique carrée qui présentait l'inscription très lisible Clarianus» ; elle lui avait été donnée par M. de Mouxy de Loche et provenait sans doute des travaux de fouille que M. Perrier continuait à faire sur son terrain au début du XIX^e siècle. Il l'intégra aux collections du petit musée qu'il avait fondé dans le collège installé dans les locaux du

couvent de la Visitation¹⁰⁶. Objet non localisé. Plus généralement, la même marque figurait sur « de nombreuses briques (qui) formaient le plafond du *vaporarium* » des thermes et étaient conservées dans la maison Perrier située sur les vestiges des thermes¹⁰⁷. Despine¹⁰⁸ a publié le dessin d'une brique d'Aix (fig. 25, en haut). Objets non localisés.

Le musée d'Aix-les-Bains conservait une brique complète et deux fragments provenant des

thermes qui portaient cette marque : nous ne les y avons pas retrouvées. Sur le site même des thermes, nous avons trouvé à terre une brique incomplète (TEG 224 ; fig. 45), inédite, portant, dans un cartouche rectangulaire (H. : 3,5 cm), la marque [C]LARIANUS (hdl. : 3 cm) : du C initial ne manque que la partie inférieure. L'objet est conservé sur le site.

À Sonnaz (Savoie), parmi des vestiges antiques indéterminés, a été découvert en 1846 un « morceau de brique sur lequel on lit un fragment du nom de Clarianus »¹⁰⁹. Objet non localisé : en l'absence de description plus précise, on ne sait s'il faut restituer une forme CLARIANUS ou celle d'une autre forme du groupe.

À Aime (Savoie), « des fragments de tegulae, de briques, dont certaines signées *Clarianus* », proviennent d'une fouille de sauvetage menée par G. Guimard entre 1968 et 1978 au lieu-dit « le Noyerai »¹¹⁰. Objets non vus.

Le rayonnement du nom est très vaste, de Montmorot (Jura) à Martigues (Bouches-du-Rhône), d'Aime (Savoie), à Gravières (Ardèche)¹¹¹. Hors des marques qui nous occupent, les épigraphistes n'ont rencontré le *cognomen* Clarianus qu'une fois en Italie, et deux fois dans les provinces occidentales de l'Empire¹¹². Comme c'est souvent le cas, la marque doit être considérée comme un nom propre au nominatif suivi d'un verbe : CLARIANUS (fecit)¹¹³.

106 MILLIN A. L., *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gènes*, Paris, C. Wassermann édit., T. I, 1816, p. 26

107 DESPINE, 1834, p. 27 ; MORTILLET G. de, 1879, pp. 57-61, p. 59 ; *CIL*, XII, n° 5679, 19-x et x¹

108 DESPINE, 1834, p. 28, pl. V, n° 5

109 MENABRÉA L., « Compte-rendu des travaux de la Société Royale Académique de Savoie pendant les années 1844-45 et 1845-46 » in *Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie*, XII, 1846, pp. XLIX-L ; autres mentions : MORTILLET, 1879, p. 59 ; *CIL*, XII, n° 5679, 19-y¹).

110 RÉMY, BALLEET, FERBER, 1996, p. 94 ;

G. Gimard (« Aime, capitale des Ceutrons » in *Archéologia*, n° 103, fév. 1977, p. 42) fait état de « larges tuiles estampillées » signalées, selon lui, par E.-L. BOREL (*Les monuments anciens de la Tarentaise (Savoie)*, Paris, Édit. Duchez, 1884), qui n'en dit pas un mot.

111 BOUET, 1999, fig. 112

112 LÖRINCZ B., REDÖ Fr., *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, Vienne, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, II, 1999, p. 59

113 BORLENGHI, 2003, p. 322

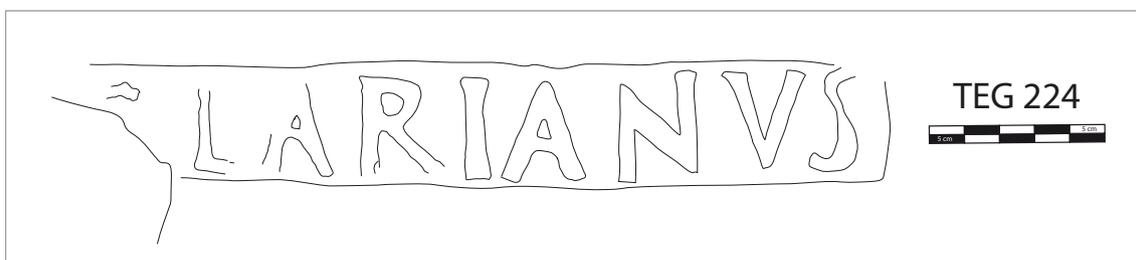


Figure 45. Marque [C]LARIANUS (TEG 224 ; prov. : Aix-les-Bains ; DAO : A. Schmitt).

L'emploi de la marque de Clarianus a été daté, avec de mauvais arguments, du II^e s. ap. J.-C.¹¹⁴. Marteaux et Le Roux¹¹⁵, de leur côté, assurent que « les produits de Clarianus, briques, tuiles et tuyaux de chauffage, entrent dans la reconstruction de Lyon, brûlée en 65 après J.-C. », incendie dont les archéologues lyonnais sont pourtant en peine d'identifier des traces archéologiques patentes : l'argument n'est pas meilleur.

La marque régionale CLARIANUS / A DECI ALPIN

Une marque lue CLARIANUS CISAL a été signalée par Albanis-Beaumont et par le comte de Loche en 1828 dans les thermes d'Aix-les-Bains ; en 1899, son descendant renvoie encore à cette unique référence¹¹⁶. Mais Hirschfeld¹¹⁷ corrige, avec raison, et propose une lecture CLARIANUS / [A. DE]CI. AL[PIN(i)]. La marque CLARIANUS /

114 BÉAL, CHAMOIX, SCHMITT, à paraître.
115 MARTEAUX, LE ROUX, 1913, p. 467, note 2
116 ALBANIS-BEAUMONT J.-Fr., *Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie*, 1^{ère} partie, 1^{er} vol. Paris, Imprimerie de Didot l'aîné, 1802, p. 253 ; LOCHE, 1828, p. 409 ; LOCHE, 1899, pp. 299-300
117 CIL, XII, 5679, 22, f-g-h.

118 Uriage : CIL, XII, 5679, 22, e ; Vienne : CIL, XII, 5679, 22, b ; Sainte-Colombe : CIL, XII, 5679, 22, d.1, 2, 3, 4 ; Lyon, et Vaison-la-Romaine : VERGUET, 1974, pp. 243-246.
119 VERGUET, 1974, p. 243 ; BOUET, 1999, pp. 183-184 ; BORLENGHI, 2003, pp. 322-323
120 Vienne : CIL, XII, 5679.76.c, dessin : ALLMER, 1875, pl. 27 bis, n° 214.16 ; CIL, XII, 5679.76.h, dessin : ALLMER, 1875, pl. 28, n° 216.7. Saint-Romain-en-Gal : CIL, XII, 5679.76.e.

A DECI ALPIN(i) est connue aussi aux thermes d'Uriage (Isère), à Vienne et dans son agglomération (à Sainte-Colombe), mais aussi à Lyon ou à Vaison-la-Romaine¹¹⁸.

Clarianus apparaît ici dans un statut de dépendance par rapport à A. Decius Alpinus. On a proposé¹¹⁹ que cette marque de Clarianus soit plus ancienne que la forme simple (CLARIANUS) et témoigne d'une première phase d'activité, avant que Clarianus ne prenne son indépendance et ne marque sa production à son seul nom. Quoi qu'il en soit, le rapprochement avec la marque CLARIANUM (opus ex figlinis) A(uli) D(eci) A(lpini : voir ci-avant) s'impose : dans un cas c'est l'homme, dans l'autre cas, c'est le produit qui est signalé.

La marque régionale VIRIANA (Couronne ?)

Au musée archéologique du Temple de Diane à Aix-les-Bains est conservé un fragment de brique portant la marque VIRIANA (TEG 225 ; fig. 46). Contenu dans un cartouche rectangulaire (L. cons. : 22,5 cm ; H. : 4,4 cm), le texte (hdl. : 3 à 3,2 cm) est très faiblement imprimé à gauche mais le bord du cartouche et la lettre V sont perceptibles. À droite, où l'extrémité du cartouche manque, subsiste la partie gauche de ce qui pourrait avoir été une couronne.

À l'extérieur des départements savoyards, une brique, de type *tegula mammata*, a été trouvée à proximité de l'odéon de Vienne et est conservée au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne (inv. 37). Nous ne l'avons pas vue encore. Trois fragments de tubulure provenant de l'agglomération antique de Vienne sont passés au musée de Lyon : deux d'entre eux proviennent de Vienne ; un troisième provient de Saint-Romain-en-Gal¹²⁰.

Ils portent la marque incomplète [- JVIRIA[--] ou VIRIAN[--] à restituer sous la forme VIRIA[na et VIRIAN[a précédée ou suivie de couronnes. Dans tous les cas, le premier I est étiré vers le haut.

La forme Viriana pose les mêmes problèmes que Clariana : ce peut être un adjectif formé sur Virius / -a ; mais elle est aussi connue comme *cognomen*,

au moins en Italie et en Pannonie ¹²¹. Hirschfeld groupe sans bonne raison les marques VIRIANA et VIRIORUM sous un même numéro ¹²².

La marque régionale VIRIORUM

C. Despine ¹²³ a signalé l'emploi de briques marquées VIRIORUM dans la construction des thermes d'Aix-les-Bains. Seule l'une d'entre elles nous a été accessible, au Musée Savoisien de Chambéry (inv. n° 899.547, TEG 237 ; fig. 47) ¹²⁴. C'est une brique rectangulaire complète (48,8 x 32 cm ; ép. : 4,6 cm) provenant de ces thermes.

121 LŐRINCZ, REDŐ, 2002, p. 174 : 2 attestations de VIRIANA et 7 attestations de VIRIANUS en Italie.

122 *CIL*, XII, 5679.76.

123 DESPINE C., *Indicateur médical et topographique d'Aix-les-Bains (Savoie) pour 1856*, Paris, Masson édit., 1856, p. 54

124 *CIL*, XII, 5679.76.i ; CAROTTI, 1911, n° 4867, p.74 ; PRIEUR, 1984, n° 246, p.138



Figure 46. Marque VIRIANA (TEG 225 ; prov. : Aix-les-Bains ; cliché : J.-C. Béal).

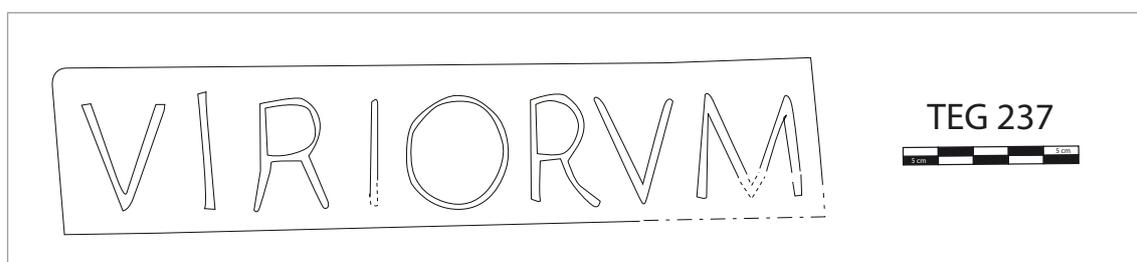


Figure 47. Marque VIRIORUM (TEG 237 ; prov. : Aix-les-Bains ; DAO : A.C. Chamoux).

Elle porte la marque VIRIORUM (hdl. : 3,2 à 3,5 cm), sans décor, au premier I légèrement allongé, inscrite dans un cartouche rectangulaire (21,7x4,6 cm). Les formats du cartouche et du texte sont comparables à ceux de certaines des briques conservées au musée historique et archéologique de Die et du Diois et à ceux des briques trouvées dans les thermes de la rue des Farges à Lyon et conservées au Lugdunum musée et théâtres romains ¹²⁵.

La marque est attestée par ailleurs à Lyon, dans l'agglomération antique de Vienne, à Seyssuel (Isère) et à Die (Drôme) ¹²⁶.

Le nom propre *Virius* est attesté, comme *nomen* et *cognomen*, à huit reprises en Narbonnaise, notamment, chez les Allobroges, à Vienne et à Aoste ¹²⁷. La production provient des *Virii*, associés dans une même entreprise. On connaît d'autres exemples d'association, tant en Narbonnaise, à Andance (Ardèche : ASUCIOR[um]) que dans les Trois Gaules, à Lezoux (Puy-de-Dôme : ANTISTIORU[m]) ou à Soissons (Aisne : VIBSANIORU[m]) ¹²⁸.

¹²⁵ BÉAL, CHAMOIX, SCHMITT, à paraître.

¹²⁶ ALLMER, 1875, n° 214.17, pl. 27 bis.

¹²⁷ LÓRINCZ, REDÓ, 2002, p. 175

¹²⁸ Andance : *CIL*, XII, 5679, 6 ; Lezoux : FERDIÈRE, 2012, annexe 2 ; Soissons : *CIL*, XIII, 13070.

¹²⁹ BARTHÉLEMY H., MERMET Chr., RÉMY B., *La Savoie gallo-romaine, Histoire et Archéologie*, Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie (Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, XCIX), Chambéry, 1997, pp. 124-133 ; LEVEAU Ph., RÉMY B., CANALA., SEGARD M., « Aix-les-Bains, vicus thermal et bourg rural » in *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 89-90

Les marques régionales : conclusion

Bien représentées dans la vallée du Rhône, ces marques régionales sont absentes de Suisse et d'Italie du Nord. Il est d'autre part remarquable que la plupart des marques régionales connues dans les départements savoyards (sauf les tubulures marquées CLARIANAC) y aient été trouvées aux thermes d'Aix-les-Bains, et souvent uniquement là (GESARCENSEM, CLARIANUMADA, CLARIANUS / A DECI ALPIN(i), VIRIANA, VIRIORUM). Rappelons qu'on ne connaît pas de marques locales aux thermes d'Aix-les-Bains, vaste ensemble, de 6 000 m² peut-être ¹²⁹, qui apparaît donc construit en relation avec de grandes marques connues aussi dans la vallée du Rhône, plutôt qu'avec les producteurs locaux.

CLARIANA apparaît dans les départements savoyards comme la marque quasi exclusive des tubulures (aux thermes d'Aix-les-Bains, et à Arbin, Domessin, Annecy, Faverges). À La Ravoire, une tubulure porte la marque CLARIAN, à Faverges, d'autres portent la marque CLARIANAC. Les caractéristiques des marques CLARIANA sur tubulures varient : à Faverges, les cartouches sont entourés de guillochis et les lettres hautes d'1,6-1,7 cm. À Aix, autour du lac d'Aiguebelette et à Arbin, la hauteur des lettres est d'1,1 cm et les cartouches sans guillochis ; la barre inférieure des L est incurvée vers le bas et son extrémité s'engage sous l'A suivant, à la différence des L de Faverges.

On ne peut exclure tout à fait l'hypothèse qu'une tubulure porte le nom L.VERR.PAC à La Bauche, ce qui ne peut plus être vérifié. Mais on ne connaît pas de manière certaine d'autres types d'objet (briques diverses, *tegulae*) portant la marque CMARIANA dans les départements

savoyards : douteuse notamment est l'affirmation de Prieur¹³⁰ selon laquelle des briques ont été marquées au nom de CLARIANA à Arbin.

La diffusion large de ces marques régionales, particulièrement de la marque CLARIANA, bien documentée, interroge. G. de Mortillet¹³¹ pensait que briques, tuiles et tubulures voyageaient par voie d'eau, et que le poids des deux premières catégories d'objets était un frein à leur diffusion depuis la vallée du Rhône. De même, la diffusion plus vaste encore, de la marque CLARIANUS, surprend, même si, par exemple, Ch. Rico a montré que certains de ces objets en terre cuite avaient pu voyager par mer sur une grande distance ; mais le phénomène reste marginal¹³². Comme cela a été fait en Gaule Belgique à propos de la marque TRPS¹³³, on est conduit à mettre en doute le modèle d'un lieu unique de production, comme le proposent cependant B. Rémy pour la marque CLARIANA et A. Bouet pour la marque CLARIANUS. L'apport des analyses des pâtes que nous avons menées sur les objets marqués au nom de CLARIANA est ici déterminant.

130 PRIEUR, 1974, p. 33, note 10

131 MORTILLET, 1879, p. 60

132 RICO, 1993, pp. 71-72

133 BONTROND R., MARIAN J., BALHAWAN Y., « Nouvelles données sur la diffusion des terres cuites architecturales antiques en Gaule Belgique à partir d'une découverte réalisée au Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes) » in *Revue Archéologique de l'Est*, tome 62, 2013, parag. 13, fig. 8

LA MARQUE CLARIANA EN RHÔNE-ALPES, HORS DES DÉPARTEMENTS SAVOYARDS

Notre collecte des marques rhônalpines comporte, en dehors des territoires savoyards, une vingtaine de marques CLARIANA sur des supports divers (tuiles, briques, tubulures), auxquelles nous avons eu accès et sur lesquelles nous avons pu faire un prélèvement de matière.

En Ardèche, une brique à double marque provient d'Alba-la-Romaine (TEG 110 ; fig. 48)¹³⁴. Du site du Châtelet, sur les communes d'Andance et de Saint-Désirat, proviennent une tegula (TEG 60 ; fig. 49) et deux briques (TEG 61 ; fig. 50 ; TEG 64 ; fig. 51)¹³⁵.

Dans la Drôme, nous avons rencontré cette marque sur une tegula de Valence (TEG 195 ; fig. 52)¹³⁶ et sur un fragment de tubulure du Roussillonnais (TEG 260 ; fig. 53)¹³⁷.

134 Cons. : Alba-la Romaine, Muséal, sans n° d'inv. ; LAUXEROIS R., *13 années d'archéologie à Alba, Architecture et décor*, catalogue d'exposition, juillet-août 1977, n° 55, p. 33

135 Prospection de M. Guigal ; objets conservées au Musée César Filhol d'Annonay (sans n° d'inv.).

136 FÉDIÈRE G., « Tuiles et briques romaines estampillées de la Drôme » in *Le Pays Tricastin* (Soc. des Amis de l'abbé Boisse), 1980, 6, p. 7. Objet conservé au Musée d'Art et d'Archéologie de Valence, sans n° d'inv.

137 Inédit ; objet conservé à l'Office du Tourisme de Roussillon, inv. B1.

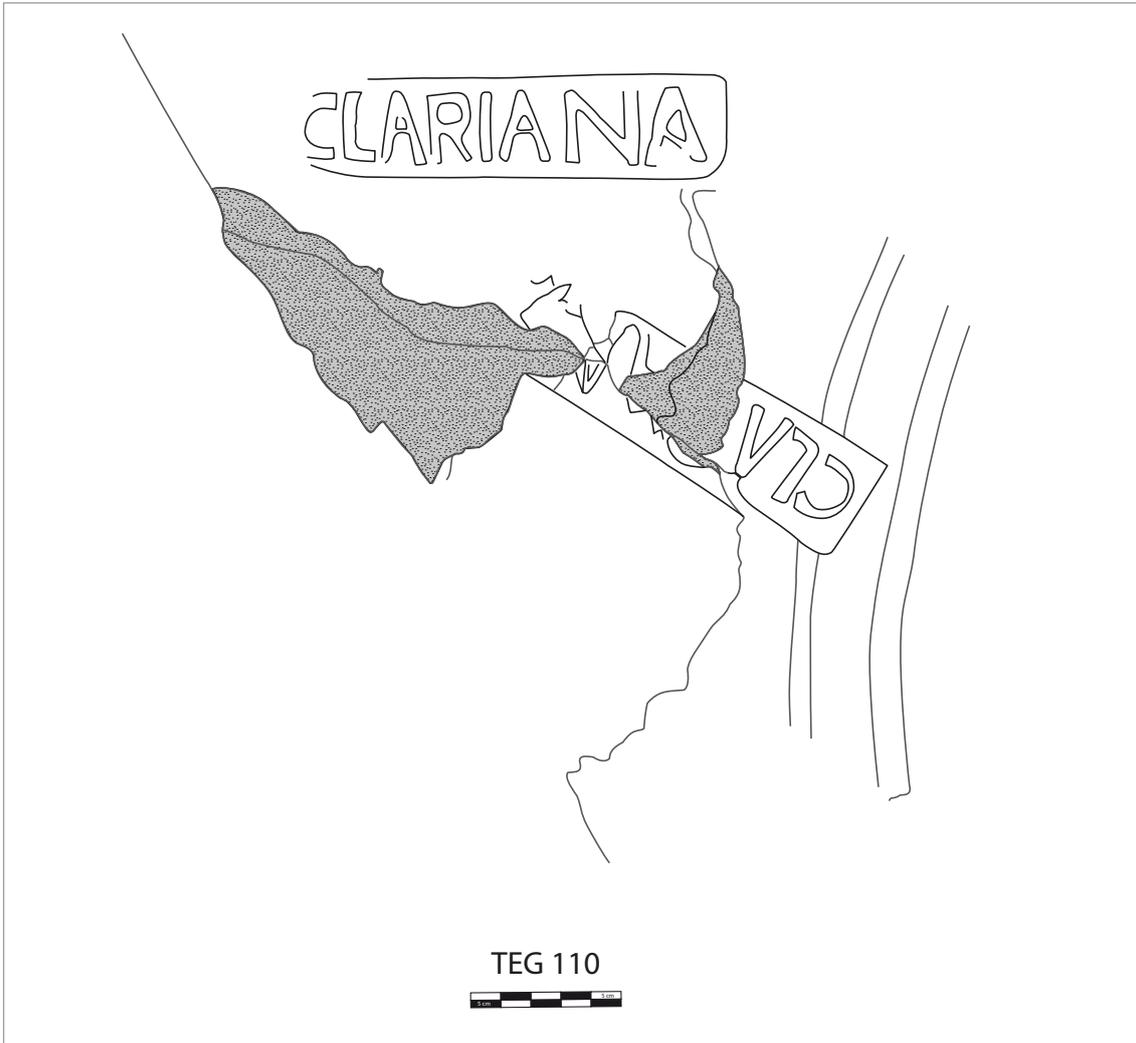


Figure 48. Marque CLARIANA (TEG 110; prov. : Alba-la-Romaine ; DAO : Fr. Notter-Truxa).

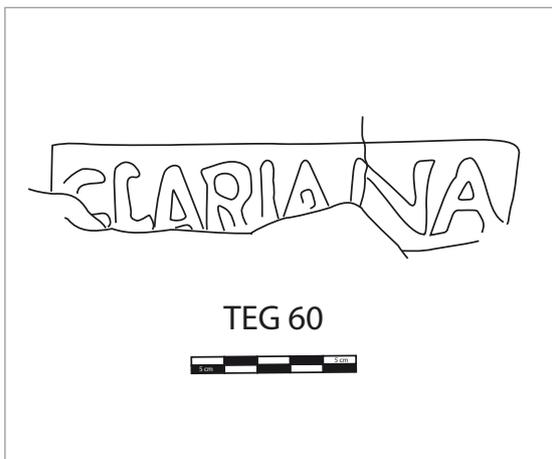


Figure 49. Marque CLARIANA
(TEG 60 ; prov. : Saint-Désirat ;
DAO : Fr. Notter-Truxa)



Figure 50. Marque [CI]ARIANA
(TEG 61 ; prov. : Saint-Désirat ;
DAO : Fr. Notter-Truxa)

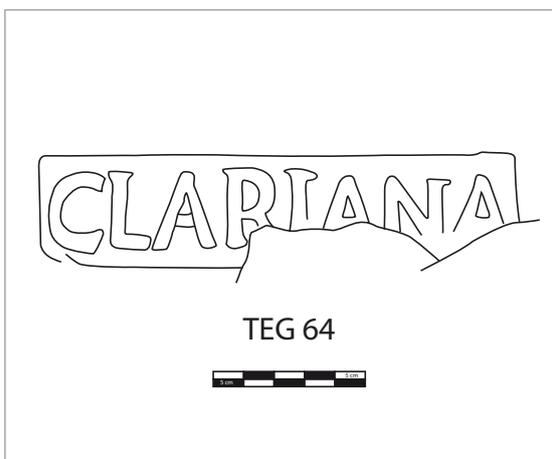


Figure 51. Marque CLARIANA
(TEG 64 ; prov. : Saint-Désirat ;
DAO : Fr. Notter-Truxa)

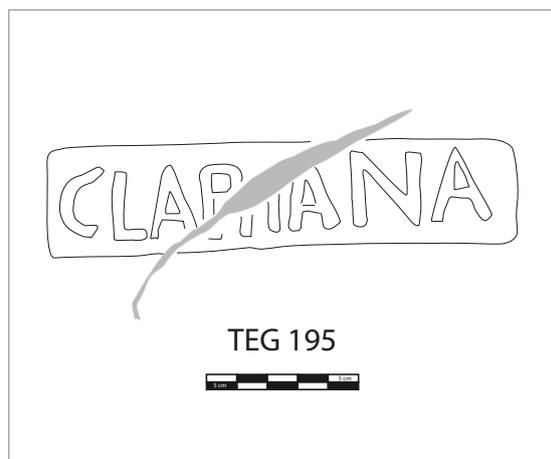


Figure 52. Marque CLARIANA
(TEG 195 ; prov. :Valence ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).



Figure 53. Marque CLARIANA (TEG 260 ; prov. : Roussillonnais; cliché: J.-C. Béal).

Dans l'Isère, cinq fragments de tubulure (TEG 180, fig. 54 ; TEG 181, fig.55 ; TEG 182, fig. 56 ; TEG 183, fig. 57 ; TEG 187, fig. 58)¹³⁸ ont été trouvés aux thermes d'Uriage à Saint-Martin d'Uriage; ils portent la marque complète CLARIANA¹³⁹.

Dans le Rhône, à Lyon, le site de l'Antiquaille a livré une brique marquée [C]ARIANA (TEG 190 ; fig. 59)¹⁴⁰ ; du site de La Plaine à Saint-Romain-en-Gal proviennent six objets : deux marques sur tegulae ([C]LARIANA : TEG 203, fig. 60 ; CLARIANA : TEG 212, fig.61), et trois marques sur briques (CLARIANA : TEG 205, fig. 62 ; [C]ARIANA : TEG 207, fig. 63 ; [C]ARIANA : TEG 216, fig. 64 ; CLARIANA : TEG 217, fig. 65)¹⁴¹. Enfin, une tegula marquée CLARIANA, découverte anciennement dans la commune de Sainte-Colombe, est conservée à Lugdunum musée et théâtres romains (TEG 275, inv. GF 14, fig. 66).

Ce corpus comporte, outre les tubulures d'Uriage et du Roussillonnais, des briques et tuiles, types d'objets qui paraissent absents dans les départements savoyards. Nous avons cherché à savoir, par l'étude archéométrique, si l'on devait considérer que les objets marqués CLARIANA provenaient d'un unique gisement argileux et connaissent des diffusions diverses, par exemple en fonction de leur poids, comme le pensait G. de Mortillet, ou bien si la même marque recouvrait divers lieux et unités de production.

La même enquête a concerné la marque locale LVERR. PAC.



Figure 54. Marque CLARIANA (TEG 180 ; prov. : Saint-Martin-d'Uriage ; DAO : Fr. Notter-Truxa).

¹³⁸ BERTRANDY Fr. et al., *L'Isère*, Paris, AIBL (Carte Archéologique de la Gaule, 38/4) 2017, p. 313 ; objets conservés au Musée Dauphinois de Grenoble.

¹³⁹ L'analyse archéométrique montre que trois autres objets de même provenance, dont la marque est incomplète (TEG 184 : CLARIAN(A) ; TEG 185 : CLAR[iana] ; TEG 186 : [C]aria[na]), ont une composition chimique identique et doivent se rattacher au groupe de CLARIANA.

¹⁴⁰ Inédit ; cons. : SAVL ; inv. : US 989, MR 884.

¹⁴¹ Objets conservés sur place au Musée Gallo-Romain : TEG 203, inv. 1992.1.06.20 ; TEG 212, inv. : FA 00 304 ; TEG 205, inv. : 74 B, TEG 207, inv. 73 b ; TEG 216, inv. 49 P. ; TEG 217, inv 1992.1.06.04.



Figure 55. Marque CLARIANA
(TEG 181 ; prov. : Saint-Martin-d'Uriage ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

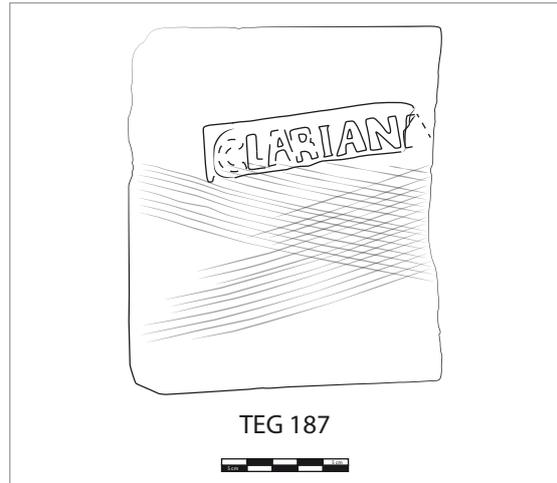


Figure 58. Marque CLARIANA
(TEG 187 ; prov. : Saint-Martin-d'Uriage ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

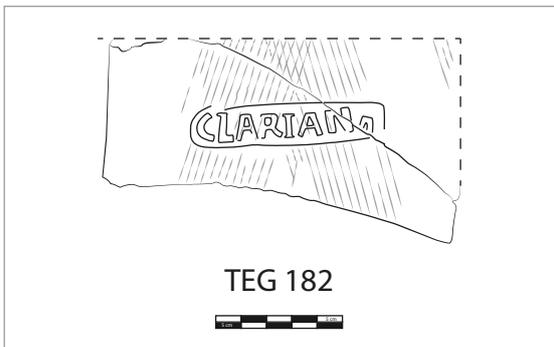


Figure 56. Marque CLARIANA
(TEG 182 ; prov. : Saint-Martin-d'Uriage ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

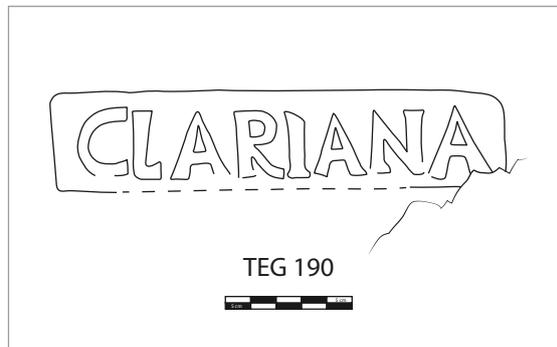


Figure 59. Marque [C]LARIANA
(TEG 190 ; prov. : Lyon ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).



Figure 57. Marque CLARIANA
(TEG 183 ; prov. : Saint-Martin-d'Uriage ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

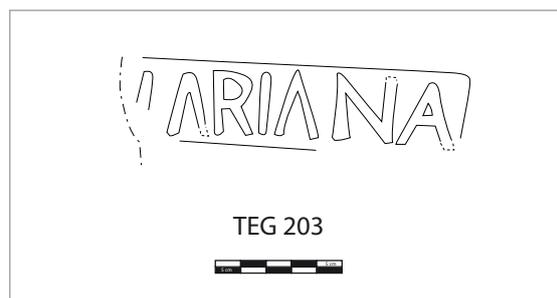


Figure 60. Marque [C]LARIANA
(TEG 203 ; prov. : Saint-Romain-en-Gal ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).



Figure 61. Marque CLARIANA
(TEG 212 ; prov. : Saint-Romain-en-Gal ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

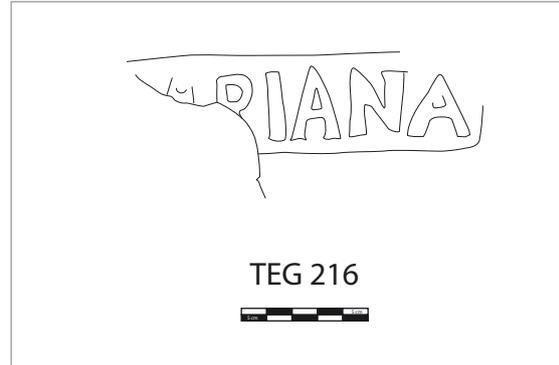


Figure 64. Marque [C]ARIANA
(TEG 216 ; prov. : Saint-Romain-en-Gal ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).



Figure 62. Marque CLARIANA
(TEG 205 ; prov. : Saint-Romain-en-Gal ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

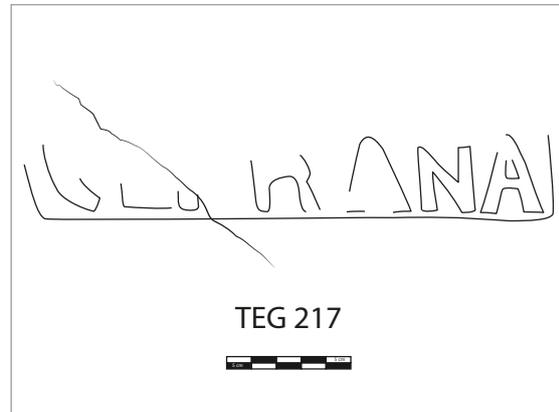


Figure 65. Marque CLARIANA
(TEG 217 ; prov. : Saint-Romain-en-Gal ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

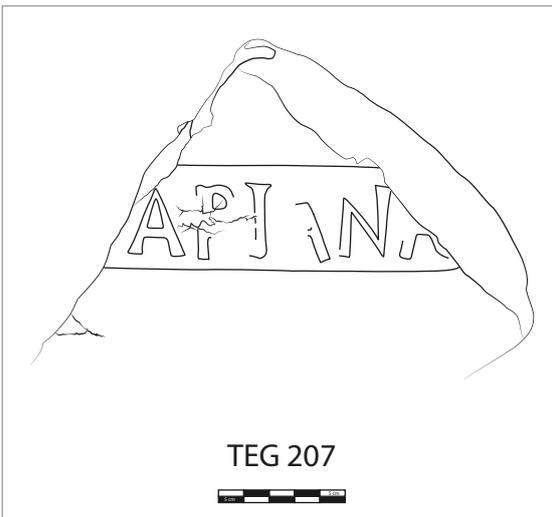


Figure 63. Marque [C]ARIANA
(TEG 207 ; prov. : Saint-Romain-en-Gal ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).



Figure 66. Marque CLARIANA
(TEG 275 ; prov. : Sainte-Colombe ;
DAO : Fr. Notter-Truxa).

ÉTUDE ARCHÉOMÉTRIQUE DE LA MARQUE CLARIANA

Les terres cuites architecturales analysées sont toutes réalisées en pâte argileuse sableuse non calcaire, de teinte orangée à brune. Les échantillons prélevés sur *tegulae*, *imbrices*, briques et tubulures ont fait l'objet d'analyses chimiques par fluorescence X en dispersion de longueur au laboratoire de céramologie de l'UMR ArAr de la MOM à Lyon. Les analyses ont permis de déterminer les caractéristiques chimiques et surtout de comparer les différents individus afin d'identifier des groupes de production.

Le calcul des différences de compositions chimiques permet de construire un dendrogramme¹⁴²,

¹⁴² Dans la suite du texte, les références aux objets sont indiquées selon leur ordre d'apparition dans le dendrogramme et non selon un ordre numérique ; fondé sur les degrés de ressemblance et de divergence, la méthode amène à prendre en compte d'autres objets que ceux qui portent la marque CLARIANA.

diagramme arborescent construit en fonction des degrés de ressemblance entre individus et permettant de visualiser des groupes (fig. 67). Dans le cas présent, à côté de petits regroupements marginaux difficiles à interpréter qui révèlent l'existence probable de divers ateliers, les différents exemplaires se répartissent en cinq grands groupes.

- Le groupe 1 comprend les références lyonnaises (quatorze marques C(olonia) C(opia) C(laudia) A(ugusta) L(ugdunum) de la colonie de Lyon) ainsi que dix-sept exemplaires de briques ou tuiles portant la marque CLARIANUS et deux CLARIAN, ainsi que huit briques ou tuiles marquées CLARIANA (TEG 61, 275, 217, 64, 203, 195, 60, 184), dont aucun ne provient des départements savoyards et dont aucun n'est une tubulure.
- Le groupe 2 comprend essentiellement des exemplaires aux marques incomplètes découverts dans la Drôme et deux marques CLARIANA, l'une sur brique (TEG 190 de Lyon) l'autre sur tuile (TEG 110 d'Alba-la-Romaine).
- Le groupe 3 comprend uniquement des marques sur tubulure CLARIANA complètes ou restituées : huit viennent d'Arbin (TEG 280, 283, 281, 282, 240, 248, 279, 238, 284), deux d'Aix-les-Bains (TEG 241 et 235) et sept de Saint-Martin d'Uriage (TEG 183, 187, 181, 182, 180, 186, 185)
- Le groupe 4 rassemble sept exemplaires d'origines variées sur brique, tuile ou tubulure. Parmi eux, il faut noter la présence des fragments de tubulures savoyardes de Faverges (TEG 53 et 55), proches d'un fragment de tubulure du Roussillonnais (TEG 260).
- Enfin le groupe 5, homogène, correspond aux objets marqués L.VERR.PAC découverts à Aiguebelette et Annecy.

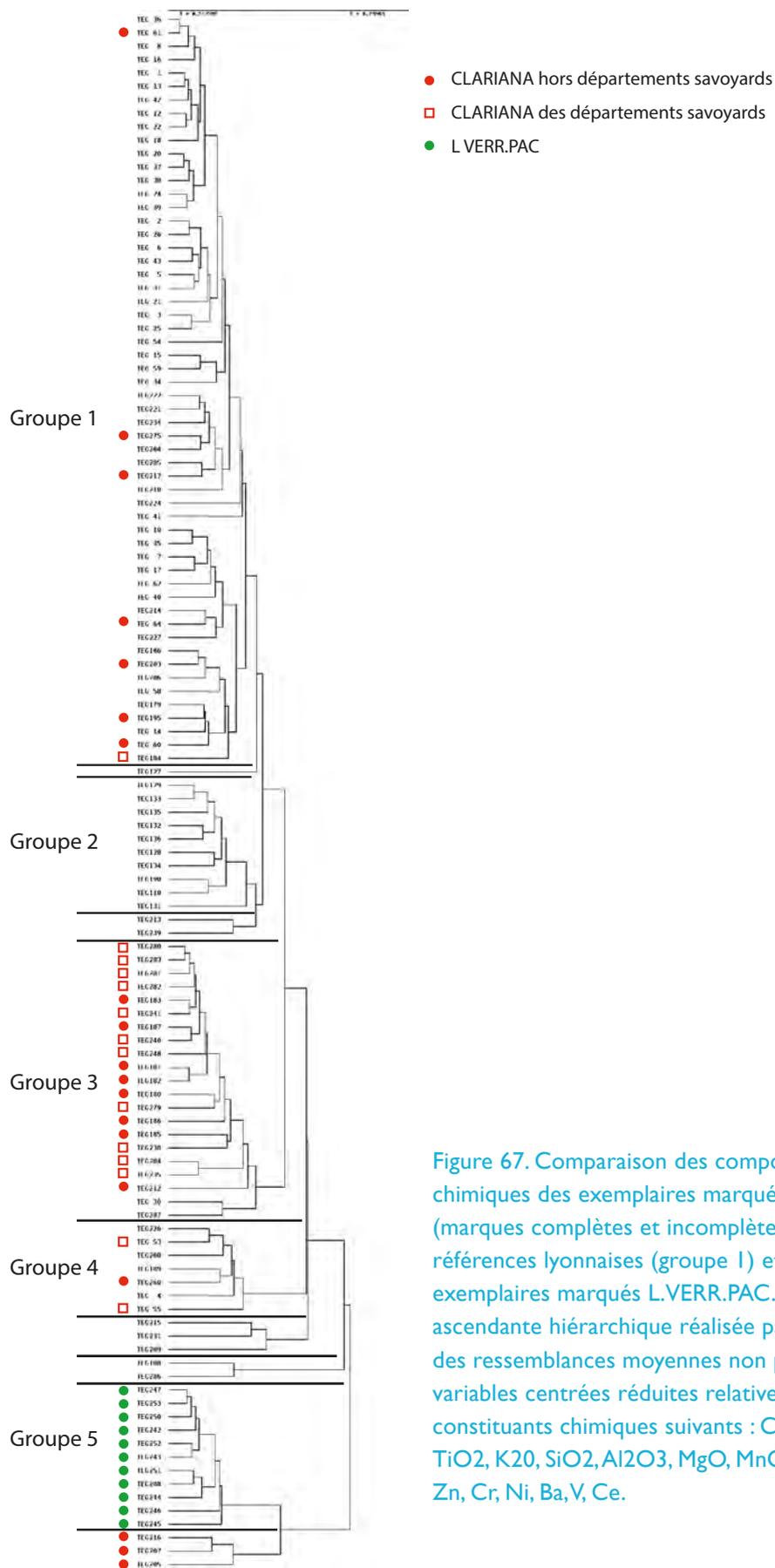


Figure 67. Comparaison des compositions chimiques des exemplaires marqués CLARIANA (marques complètes et incomplètes) avec les références lyonnaises (groupe 1) et les exemplaires marqués L.VERR.PAC. Classification ascendante hiérarchique réalisée par le calcul des ressemblances moyennes non pondérées sur variables centrées réduites relatives aux 17 constituants chimiques suivants : CaO, Fe₂O₃, TiO₂, K₂O, SiO₂, Al₂O₃, MgO, MnO, Zr, Sr, Rb, Zn, Cr, Ni, Ba, V, Ce.

BILAN ET CONCLUSION

En conclusion de l'examen de ce corpus des marques savoyardes sur terres cuites architecturales et des analyses de la composition des pâtes, plusieurs remarques s'imposent.

Sur le plan onomastique et social, l'opposition est claire entre les marques locales, généralement celles de porteurs de *tria nomina*, comme c'est le cas pour la marque LVERR.PAC du groupe 5, et les marques régionales, tant celle de GESARCENSEM que celles du «groupe de Clarianus» ou des Virii.

143 Sur le réseau routier et la présence à Saint-Jean-de-la-Porte de bateliers (*ratiarii* : *CL*, XII, 2331) naviguant sur l'Isère, voir BERTRANDY F., *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'Empire romain*, Chambéry, Université de Savoie, 2001, p. 48

144 Il n'y a pas non plus, pour la même marque CLARIANA sur tubulure, identité des producteurs et des pâtes avec des détails formels des graphies (forme du L) ou de décors (présence ou absence de guillochis), pas plus, par exemple, que la variation de taille des marques de CLARIANUS en région lyonnaise n'est un critère discriminant (BÉAL, CHAMOIX, SCHMITT, à paraître). Mais il faudrait ici pouvoir prendre en compte la chronologie détaillée des objets marqués.

145 Sur la *locatio* dans les tuileries antiques, voir CHARLIER F., « Les conditions socio-juridiques du travail dans les tuileries d'après les marques sur les matériaux en Gaule et dans les autres provinces occidentales romaines » in Annequin J., Geny E., Smadja E. (édit.), *Le travail, recherches historiques*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999, pp.195-196

146 FERDIÈRE, 2012, p.187.

Cette partition apparaît aussi avec le recours à des objets de marques régionales aux thermes d'Aix-les-Bains, tandis que des chantiers peut-être moins considérables employaient des produits de marques locales.

Cependant, l'analyse des pâtes montre que, sous un même nom, en l'occurrence celui de CLARIANA, apparaissent des producteurs qui recourent à des argiles distinctes et sont sans doute localisés en des endroits différents. Les tubulures du groupe 3 arrivent sur les chantiers savoyards mais aussi à Uriage, peut-être par la vallée de l'Isère, d'autant que, de l'amont vers l'aval au moins, la possibilité existe d'une navigation sur la rivière qui complète la circulation routière¹⁴³. Leur pâte n'a pas de rapport avec celle des objets marqués CLARIANA dans la vallée du Rhône, réunis principalement dans le groupe I. L'identité de marque (Clariana) ne garantit donc pas l'identité des producteurs et des pâtes¹⁴⁴. Il faut envisager un autre modèle de production et de diffusion que celui, centrifuge, de G. de Mortillet ou d'A. Bouet : la pratique du louage (*locatio*¹⁴⁵) amenait peut-être des producteurs régionaux à passer des contrats locaux de main d'œuvre pour répondre à des marchés. Du coup, la marque, sur le sens de laquelle on s'est beaucoup interrogé, désignerait l'entrepreneur titulaire de la marque et non l'artisan¹⁴⁶, réalisateur local.

Remerciements

Les auteurs remercient tous ceux qui ont bien voulu mettre à leur disposition le mobilier confié à leur responsabilité, notamment, dans les départements savoyards, M. Auvray et L. François (Château-Musée d'Annecy), P. Chapuis (SRA de Lyon), B. Druhen-Charnaux (site d'Aix-les-Bains), J. Pernon (site d'Arbin et de Cognin), A. Piccamiglio (site de Faverges), A. Roche (Musée Savoisien de Chambéry), J. Serralongue (SDAHS).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBANIS-BEAUMONT Jean-François, *Description des Alpes Grecques et Cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie*, 1^{ère} partie, 1^{er} vol., Paris, Imprimerie de Didot l'aîné, 1802, 280 p.
- ALLMER Auguste, ALLMER Adrien, *Atlas des inscriptions antiques et du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné, reproduites en fac-simile*. Vienne, Girard éditeur, 1875, 4 p., 175 pl.
- ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, IV, Lyon, Imprimerie L. Delaroche, 1892, 516 p.
- AUBERT E., *La vallée d'Aoste*, Paris, Amyot, 1860, 279 p.
- BARBIER Victor, *La Savoie thermale et minérale*, Chambéry, Imprimerie de Carron, 1878, 150 p.
- BARTHÉLEMY Henri, MERMET Christian, RÉMY Bernard, *La Savoie gallo-romaine, Histoire et Archéologie*, Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie (Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, XCIX), Chambéry, 1997, 200 p.
- BAROCELLI Pietro, "Piccolo San Bernardo, Esplorazione della zona archeologica" in *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1924, pp. 385-392
- BÉAL Jean-Claude, CHAMOUX Caroline, SCHMITT Anne, « CLARIANUS, VIRIORUM et les autres : premières remarques sur le corpus des briques et tuiles gallo-romaines marquées de la région Rhône-Alpes » in *Actes du colloque de Guédelon (23-25 septembre 2015)*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée. À paraître
- BERTRANDY François, *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'Empire romain*, Chambéry, Université de Savoie, 2001, 112 p.

- BERTRANDY François *et al.*, *L'Isère*, Paris, AIBL (Carte Archéologique de la Gaule, 38/4) 2017, 396 p.
- BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *La Haute-Savoie*, Paris, AIBL, (Carte Archéologique de la Gaule, 74), 1999, 412 p.
- BESSAC Jean-Claude *et al.*, *Ugernum, Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, Caveirac, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (Cahiers de l'ARALO, n° 15), 1987, 2 vol., pp.120-128
- BLAEU Joannes, *Theatrum statuum regiae celsitudinis Sabaudiae ducis, Pedemontii principis, Cypri regis*, vol. 2, Amsterdam, Blaeu edit., 1682
- BONTROND Régis, MARIAN Jérôme, BALHAWAN Yahya, «Nouvelles données sur la diffusion des terres cuites architecturales antiques en Gaule Belgique à partir d'une découverte réalisée au Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes)» *in Revue Archéologique de l'Est*, tome 62, 2013, pp.425-434
- BOREL Etienne-Louis, *Les monuments anciens de la Tarentaise (Savoie)*, Paris, Édit. Duchez, 1884, 334 p., 95 pl.
- BORLENGHI Aldo, «L'acquedotto romano del Gier a Lione : nuovi apporti dalla scoperta di due bolli laterizi» *in Epigraphica*, LXV, 2003, pp.316-330
- BOUCHER Jean-Pierre, «Informations Archéologiques, Circonscription de Rhône-Alpes» *in Gallia*, 38-2, 1980, pp.507-534
- BOUET Alain, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Ausonius Publications, (Scripta Antiqua, 1), Bordeaux, 1999
- BROISE Pierre, «Céramique gallo-romaine des Fins» *in Revue Savoisienne*, 1931, pp.123-127, 2 pl.
- BROISE Pierre, «Les relations commerciales du vicus de *Boutae* avec le monde romain» *in Actes du 91^{ème} congrès national des Société Savantes*, Rennes, 1966, section d'archéologie, Paris, Editions de la Bibliothèque Nationale, 1968, pp.157-162
- BROISE Pierre, *Le vicus gallo-romain de Boutae et ces terroirs*, Annecy, Société des amis du Vieil Annecy, 1984, 302 p.
- CAGNAT René, *Cours d'épigraphie Latine*, 4^e éd., Rome, L'«Erma» di Bretschneider, 1964, p. 339
- CALLOUD Charles, «Antiquités et source minérale de La Bauche» *in Revue Savoisienne*, 1862, pp.102-104
- CAROTTI Jules, *Musée de Chambéry, catalogue raisonné*, Chambéry, 1911, IV-196 p., 14 pl.
- CELLI Paul, GARRAUD C. (collab.), LITAUDON J.-Cl. (collab.), CERVANTES S. (collab.), «Lugdunum en territoire Ségusiave : les limites occidentales de la colonie retrouvées» *in Revue archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, pp.235-243
- CHAMOUSSET François, «CR de la séance du 15 novembre 1877 de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie» *in Le Courrier des Alpes*, 13 décembre 1877, pp.2-3
- CHAMOUX Caroline, *Les estampilles sur matériaux de construction en terre cuite gallo-romains en Rhône-Alpes*, BÉAL J.-C. (dir. de mémoire), Lyon, Université Lumière - Lyon 2, Mémoire de master 2, 2010, 3 vol.
- CHARLIER Fabrice, «Les conditions socio-juridiques du travail dans les tuileries d'après les marques sur les matériaux en Gaule et dans les autres provinces occidentales romaines» *in ANNEQUIN J., GENY E., SMADJA E. (édit.), Le travail, recherches historiques*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999, pp.163-203

- COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon : épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, Impr. de F. Dumoulin, 1846-1854, LXXII-516 p.
- CROGIEZ-PÉTREQUIN Sylvie, « Seez » in *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 28 mai 2017. URL : <http://adlfi.revues.org/1570>
- DAQUIN Joseph, *Analyse des eaux thermales d'Aix-en-Savoie*, Chambéry, Imprimerie de Gorrin, 1773, XI – 184 p.
- DELOYE Augustin, « Inscriptions grecques et latines découvertes à Vaison ou dans les environs » in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, série B, t. IV, 1846-1847, pp. 305-338
- DESPINE Constant, *Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix en Savoie* Ancey, A. Burdet édit., 1834, XIII, 170-46 p.
- DESPINE Constant, *Indicateur médical et topographique d'Aix-les-Bains (Savoie) pour 1856*, Paris, Masson édit., 1856, 64 p.
- DUCIS, « Bautae et Annecy » in *Revue Savoisienne*, 4^{ème} année, n° 5, 15 mai 1863, pp. 38-40
- FÉDIÈRE Gilbert, « Tuiles et briques romaines estampillées de la Drôme » in *Le Pays Tricastin* (Soc. des Amis de l'abbé Boisse), 1980, 6, pp. 5-29
- FÉDIÈRE Gilbert, ROUQUETTE Denis, « Marques sur matériaux de terre cuite, estampilles sur amphores et céramiques décorées du site de la Cougourlude à Lattes (Hérault) » in *Archéologie en Languedoc*, 1989, pp. 113-119
- FERDIÈRE Alain, « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? » in *Revue archéologique du Centre de la France*, 52, 2012, pp. 17-187
- FERRERO Ermanno, « Gran San Bernardo, Terza relazione degli scavi al « Plan de Jupiter » » in *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1892, pp. 440-450
- FRIEH-GIRAUD Geneviève, *Les Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains, le Fil de l'Eau*, Éditions FIGEP, Barberaz, 2005, 259 p.
- GABAYET Franck, « La Thuilière à Annecy-le-Vieux », in *Mystère et boules de terre : céramiques en pays de Savoie*, Milan, Silvana éditoriale (Culture 74 ; 13), 2013, pp. 40-41 Exposition. Yvoire, La Châtaignière-Rovorée, 1er juin - 30 septembre 2013 [catalogue d'exposition]
- GIMARD Georges, « Aime, capitale des Ceutrons » in *Archéologia*, n° 103, février 1977, pp. 41-48
- GOULPEAU Louis, LE NY Françoise, « Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite » in *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, 1989, pp. 105-137
- HÉRON DEVILLEFOSSE Antoine, « CR de G. de Mortillet, Les potiers allobroges, méthodes des sciences naturelles appliquées à l'archéologie, Annecy, 1879 » in *Revue Celtique*, IV, 1879-1880, pp. 289-292
- Hirschfeld O., *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, Berlin, 1888, XXVIII, 976 p.
- HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine, « Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et sur tuiles » in *Gallia*, 70-2, 2013, pp. 295-313
- LAROCHE Colette, « Les ateliers romains de terres cuites architecturales sur le territoire rhônalpin » in LEMAITRE S., BATIGNE VALLET C. (édit.), *Abécédaire pour un archéologue lyonnais, Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, Éditions M. Mergoil, 2015 pp. 261-266

- LAUXEROIS Roger, *13 années d'archéologie à Alba, Architecture et décor*, juillet-août 1977 [catalogue d'exposition]
- LEBLANC Joseph, *Inscriptions lapidaires et poteries du Musée de Vienne*, Vienne, Imprimerie de J.Timon, 1879, 30 pl. in folio
- LE GLAY Marcel, « Informations Archéologiques, Circonscription de Rhône-Alpes » in *Gallia*, 29-2, 1971, pp. 407-445
- LEVEAU Philippe, RÉMY Bernard, CANAL Alain, SEGARD Maxence, « Aix-les-Bains, vicus thermal et bourg rural » in *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 85-103
- LOCHE François de, « Recherches historiques sur les monuments romains d'Aix-en-Savoie » in *Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie*, t. III, 1828, pp. 399-445
- LOCHE François de, *Histoire de la ville d'Aix-les-Bains*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie, 4^{ème} série, t. VII, 1899, 678 p.
- LÖRINCZ Barnabàs, REDÖ Franciscos, *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, Vienne, Forschungengesellschaft Wiener Stadtarchäologie, II, 1999
- LÖRINCZ Barnabàs, REDÖ Franciscos, *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, Vienne, Forschungengesellschaft Wiener Archäologie, IV, 2002, 210 p.
- LOUIS René, *Forma Orbis Romanae, Texte complet du département du Gard*, Paris, PUF, 1941, 227 p.
- MARIE-GIROD M., « Communication sur un musée archéologique dans le pavillon de La Bauche », Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie (Mémoires et documents ; 31), 1892, pp. LXVII-LXVIII
- MARTEAUX Charles, LE ROUX Marc, *Musée de la ville d'Annecy, Catalogue descriptif du Musée Gallo-romain, Marques de fabrique, estampilles, poinçons, graffiti, etc.*, Annecy, Imprimerie Abry, 1895, 311 p.
- MARTEAUX Charles, LE ROUX Marc, *Boutae (Les Fins d'Annecy) ; vicus gallo-romain de la cité de Vienne du 1^{er} au 5^{ème} siècle sur la voie impériale de Darentasia (Moutiers) à Genava (Genève)*, Annecy, Imprimerie Abry, 1913, 518 p.
- MAZAUURIC Félix, « Les Musées Archéologiques de Nîmes, Recherches et acquisitions » in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VII^e série, t. XXXII, 1909, pp. 201-257
- MENABRÉA Léon, « Compte-rendu des travaux de la Société Royale Académique de Savoie pendant les années 1844-45 et 1845-46 » in *Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie*, XII, 1846, pp. IX-CXXII
- MILLIN Aubin Louis, *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gènes*, Paris, C. Wassermann édit., t. I, 1816, 376 p.
- MORTILLET Gabriel de, *Guide de la Savoie*, 1877
- MORTILLET Gabriel de, « Inventaire des sigles figulins du Musée de Saint-Germain-en-Laye et le briquetier Clarianus » in *Revue Savoisienne*, 1879, 20^{ème} année, n° 6, pp. 57-61
- ONCIEU de LA BATHIE César d', « Notice sur les constructions romaines et les mosaïques découvertes à Arbin » in *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, 2^{ème} série, t. 12, 1872, pp. 291-313
- PELLETIER André, ZANNETTACI M. (collab.), « Inscriptions inédites de la cité de Vienne (II) » in *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 92, 1997, pp. 15-25

- PERNON Jacques, «L'habitat gallo-romain de Cognin (Savoie) d'après les recherches menées par le Club Archéologique du Lycée Vaugelas» in *Congrès des Sociétés Savantes de la Savoie, Chambéry, 9-10 septembre 1972*, Union des Sociétés Savantes de Savoie, 1972, pp. 57-74
- PERNON Jacques, «Une grande villa gallo-romaine à Cognin» in *Archéologia*, n° 103, février 1977, pp.15-23
- PERNON Jacques, «Cognin, la villa gallo-romaine», in COLLECTIF, *10 ans d'archéologie en Savoie*, Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie, 1984, pp. 91-95
- PICCAMIGLIO Alain, *Fouilles programmées 1982, Site du Thovey, commune de Faverges (74)*, rapport non paginé
- PICCAMIGLIO Alain, *Fouilles programmées 1983, Site du Thovey, Faverges (74)*, rapport non paginé
- PICCAMIGLIO Alain, *Fouilles programmées 1986, Site du Thovey, commune de Faverges*, rapport non paginé
- PICCAMIGLIO Alain, *Fouilles programmées 1987, Site du Thovey, commune de Faverges (74)*, rapport non paginé
- PICCAMIGLIO Alain, «Le site gallo-romain du Thovey (3^e partie)» in *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie des Amis de Viuz-Faverges*, n° 28, 1987, pp.17-42
- PICCAMIGLIO Alain, *Sondage 1995, Site du Thovey, commune de Faverges*, rapport non paginé
- PICCAMIGLIO Alain, SEGARD Maxence, «Le site de Viuz-Faverges / Casuarina (Haute-Savoie) : agglomération, sanctuaire et villa dans la cluse d'Annecy» in *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, tome 38-39, 2005-2006, pp. 105 -129
- POUX M. et al., «Produire et consommer dans l'arrière-pays colonial de Lugdunum et de Vienne : étude de cas» in Deru X., Gonzales Villaescusa R., *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, Actes du Xe congrès de l'association AGER, *Revue du Nord*, hors-série n° 11, Université Charles-de-Gaule - Lyon 3, Lille, 2014, pp. 323-356
- PRIEUR Jean, «La villa gallo-romaine de Mérande à Arbin (Savoie)» in *Métiers et industries en Savoie*, Actes du congrès des Sociétés Savantes de la Savoie, Annecy, Académie Salésienne (Mémoires et documents ; LXXXVI), 1974, pp.29-37
- PRIEUR Jean, *Epoque romaine, Catalogue des collections du musée de Chambéry*, Chambéry, Éditions du musée, 1984, 160 p.
- PROVOST Michel et al. : *Le Gard*, Paris, AIBL (Carte archéologique de la Gaule, 30-2), 1999, 400 p.
- RAYMOND Georges Marie, *Notice sur les Charmettes et sur les environs de Chambéry*, Imprimerie P. Cléaz, 1817
- REMY Bernard, BALLET Françoise, FERBER Emmanuel, *La Savoie*, Paris, AIBL (Carte Archéologique de la Gaule, 73), 1996, 247 p.
- RÉMY Bernard, BERTRANDY François, *Inscriptions latines des Alpes, I, Alpes Graiae*, Chambéry – Grenoble, Institut d'études savoisiennes - Centre de recherches sur l'histoire de l'Italie et des pays alpins, 1998, 128 p.
- RÉMY Bernard, MATTHIEU Nicolas, *Les femmes gallo-romaines*, Paris, Éditions Errance, 2009, 239 p.

- RÉMY Bernard, MATTHIEU Nicolas, BIENFAIT Maria, «Des femmes chefs d'entreprise à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Nouvelles découvertes d'estampilles féminines sur briques antiques» in *Bulletin Archéologique de Provence*, 35, 2013, pp.1-5
- RÉMY Bernard, PERNON Jacques, SEGARD Maxence, «Arbin (Savoie, Le site de Mérande (villa ou vicus ?)» in *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 273-280
- REVON Louis, *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie : épigraphie gauloise, romaine et burgonde*, Annecy, Imprimerie L.Thésio, 1870, 50 p.
- RICO Christian, «Production et diffusion des matériaux de construction et terre cuite dans le monde romain : l'exemple de la Tarraconaise d'après l'épigraphie» in *Mélanges de la Casa de Velasquez*, XXIX, 1993, pp. 51-86
- RIGHINI Valeria, «Bolli laterizzi nella vallate alpini», en ligne (www.univr.it/documenti)
- SERRALONGUE Joël, «Le mobilier céramique des IIe-IIIe siècles de quatre puits de l'habitat périurbain des Ilettes à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)» in *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai – 1^{er} juin 2003*, Marseille, 2003, pp. 91-113
- SERRALONGUE Joël, «Terres cuites architecturales antiques» in *Mystère et boules de terre, Céramiques en pays de Savoie*, Milan, Silvana éditoriale (Culture 74 ;13), 2013, pp.36-38 Exposition.Yvoire, La Châtaignière-Rovorée, 1er juin - 30 septembre 2013 [catalogue d'exposition]
- VERGUET Maurice, «La marque de Clarianus sur briques, tuiles et tuyaux d'hypocauste, époque des Antonins» in *Revue archéologique du Centre de la France*, XXV-2, 1974, pp. 239-249